

Il a été entendu hier par le Parquet de Sidi M'hamed

# Ouyahia le premier baron de la corruption répondra de ses actes

*Sale temps pour l'homme du sale boulot. Ahmed Ouyahia qui rêvait de rencontrer un destin de président va rentrer dans l'histoire par un trou de souris, où il s'est faufilé pour répondre à une convocation des juges pour des faits de corruption.*

Lire page 5



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8<sup>e</sup> Année - Lundi 22 avril 2019 - 16 Chaâbane 1440 - N° 2076 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Transition politique

## De nombreux partis déclinent l'invitation de Bensalah



Photo : Fatch Guidoum ©

Lire pages 3

Haddad, Ouyahia, Loukal... en attendant les autres

## La machine judiciaire mise en marche

*Cela sent le roussi au sein de la sphère du pouvoir. Cinq jours après l'appel lancé mardi 16 avril par Gaïd Salah à la justice à accélérer les enquêtes sur la corruption et la dilapidation de deniers publics, le parquet de Sidi M'hamed passe à l'action.*



Lire pages 24

# 21 Echos du jour

Carnage au Sri Lanka

## L'Algérie condamne avec force

Nous condamnons avec force les attaques terroristes meurtrières qui ont ciblé, ce dimanche de pâques, des fidèles dans des églises ainsi que des citoyens et des touristes étrangers dans de nombreux hôtels du Sri Lanka. Nous exprimons notre sympathie avec les familles de toutes les victimes ainsi qu'avec le peuple et le gouvernement Sri-lankais. Cette violence

terroriste, qu'aucune cause ne peut justifier, transgresse toutes les valeurs humaines et religieuses et interpelle la communauté internationale sur la nécessité impérieuse d'œuvrer davantage à fédérer les efforts pour dégager une démarche efficace de lutte contre tous les extrémismes qui alimentent la violence et le terrorisme.



### Adrar 3 morts et 4 blessés dans un accident de la route à Fenoughil

Trois personnes ont trouvé la mort et 4 autres ont été grièvement blessées suite à un accident de la circulation survenu samedi dans la soirée au niveau de la RN 6, dans la commune de Fenoughil - wilaya d'Adrar, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Gendarmerie nationale. Le drame s'est produit suite à une collision frontale entre une voiture touristique et un véhicule tout-terrain causant la mort sur place de 3 occupants de la voiture touristique (une mère, deux fils) et des blessures à 4 autres passagers du second véhicule, selon la même source. Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de la polyclinique de la commune de Zaouiet Kounta, où ont été aussi évacués les blessés. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.



### Accidents de la route 681 morts et 7457 blessés au 1<sup>er</sup> trimestre de 2019

Six cent quatre-vingt et une personnes ont trouvé la mort et 7457 autres ont été blessées dans 5444 accidents de la route survenus au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2019, ont révélé, ce dimanche, des statistiques du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR). Les statistiques rendues publiques par le même centre, révèlent

que «par rapport à 2018, une hausse dans le nombre d'accidents a été enregistrée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours 2019, soit 3,15%, ainsi qu'une augmentation du nombre des blessés, soit 1,25%, tandis que le nombre des morts a connu une baisse de l'ordre de 1,02%.

### Douar Belgaïd - Oran 2 femmes mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone continue de tuer. Avant-hier soir, 2 femmes sont mortes asphyxiées par le CO à Oran. Selon la Protection civile, le drame s'est produit dans un salon de coiffure au douar Belgaïd. Les victimes âgées de 43 et 50 ans sont mortes après avoir inhalé du monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau. Les deux dépouilles ont été déposées à la morgue de l'hôpital du 1<sup>er</sup> Novembre. L'intoxication par le gaz de carbone représente un réel problème de santé publique avec un bilan alarmant dont les conséquences humaines sont souvent dramatiques : quand il ne tue pas, il entraîne chez les victimes de graves séquelles, respiratoires et psychologiques.

### Bousfer - Oran Un véhicule volé récupéré par les gendarmes

Suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade de la gendarmerie de Bousfer indiquant qu'un véhicule volé de marque Fiat Uno se trouvait au village Fellaoucène, un important dispositif a été déployé et des barrages fixes et mobiles ont été également effectués afin d'intercepter la voiture en question. Ainsi et après avoir sécurisé toutes les issues, les gendarmes ont interpellé 2 individus à bord du véhicule volé au niveau du village Fellaoucène. Ces derniers ont déclaré que ce véhicule leur a été prêté par un autre individu et qu'ils n'étaient pas au courant qu'il a été volé. Les gendarmes poursuivent leurs recherches et arrêtent le principal suspect lequel a reconnu les faits retenus contre lui. Ce dernier avait avoué que le véhicule a été volé le 6 avril dernier à Sidi Chahmi et a confirmé les dires de ses amis. Une enquête est en cours.

### Drogue Saisie de plus de 2 kg de kif traité et de produits psychotropes dans plusieurs wilayas

Des individus suspects ont été interpellés dans plusieurs wilayas par des brigades de la Gendarmerie nationale (GN) qui, en outre, ont saisi plus de 2 kg de kif traité et une importante quantité de produits psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Ainsi, dans la wilaya de Skikda et agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de recherches, ont interpellé, lors d'un point de contrôle dressé sur la RN 44 A, dans la commune de Beni Bachir, un individu, à bord d'un véhicule, en

possession de 2,269 kg de kif traité. Dans la wilaya de Tlemcen, 2 individus ont été interpellés, en possession de 12 g de kif traité et 20 comprimés de psychotropes. Dans la wilaya d'Oran, les gendarmes de la Brigade de Mersa El Hadjadj ont interpellé un individu, en possession de 95 g de kif traité. Ainsi et sur renseignements, les gendarmes de la Brigade d'El Houidjbet ont interpellé, 2 individus, à bord d'un véhicule, en possession de 2476 comprimés de psychotropes.

### Lutte contre le trafic de drogue 7 narcotrafiquants arrêtés et plus de 2,5 quintaux de kif traité saisis à l'Ouest et l'Est du pays

Sept narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 2,5 quintaux de kif traité saisis samedi à Sétif, Tlemcen, Chlef et Skikda, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 20 avril 2019 à El Eulma - 5<sup>e</sup> Région militaire, 3

narcotrafiquants en possession de 114,879 kg de kif traité, tandis que des Gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen - 2<sup>e</sup> RM, une autre quantité de la même substance s'élevant à 155 kilogrammes», a précisé la même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Chlef - 1<sup>e</sup> RM et Skikda - 5<sup>e</sup> RM, 4 narcotrafiquants et saisi 10,2 kg de kif traité et 2 armes à feu». D'autre part, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Djanet - 4<sup>e</sup> RM, Tamanrasset et Aïn Guezzam - 6<sup>e</sup> RM, 10 orpailleurs et saisi un



camion, 33 groupes électrogènes, 12 marteaux-piqueurs, 10 broyeurs de pierre, ainsi que 210 kg de cuivre et d'autres objets, alors que

11 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Aïn Guezzam - 6<sup>e</sup> RM», a ajouté le communiqué.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p><b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>L'ÉCHO D'ALGERIE</b> Quotidien National d'Information</p> <p>www.lechodalgerie-dz.com</p>	<p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p><b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p><b>Anep</b> Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p><b>Diffusion</b> Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p>	<p>@echodalgerie_dz</p>

## Transition politique

# De nombreux partis déclinent l'invitation de Bensalah

Plusieurs partis politiques et personnalités nationales ont décliné l'invitation de la Présidence de la République à une rencontre de concertation en vue de discuter de la situation politique dans le pays et des moyens à même de garantir la transparence de l'élection présidentielle, prévue le 4 juillet prochain.

Dans ce cadre, le président de Talaie El Hourriyet, Ali Benflis, a estimé que «ces concertations sont inopportunes et hors du sujet de l'heure et ne manqueront pas d'être perçues par notre peuple comme une provocation visant à éluder la réponse à ses justes revendications». «En conséquence, je ne participerai pas à ces consultations et comme citoyen je partage pleinement les revendications de notre peuple», a-t-il affirmé. Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Makri, a décliné également l'invitation de la Présidence, expliquant sur sa page Facebook que pour le MSP cette rencontre «constitue une atteinte à la volonté populaire et est à même d'aggraver la situation» appelant «toutes les forces politiques et civiles à son boycott». «Le MSP rappelle au régime en place que c'est la politique du fait accompli qui a conduit à la situation actuelle», a-t-il ajouté mettant en garde contre les «graves conséquences, dont la responsabilité incombe aux réels décideurs, de la persévérance dans l'intransigeance, en ignorant les revendications du peuple algérien qui réclame que soient écartés les symboles du régime de la gestion de la période de transition et enclenchée une véritable transition démocratique à travers le dialogue et le consensus national». De son côté, le président du Front

Justice et Développement (FJD), Abdellah Djaballah, a expliqué que son parti refuse de dialoguer avec «une personnalité rejetée par le peuple algérien et dont le départ est réclamé par des millions de citoyens». «Le peuple a dit son mot et a retiré sa confiance à Bensalah, et moi-même je lui retire ma confiance et soutiens qu'il n'a plus le droit de rester au pouvoir et doit démissionner et laisser la voie à des personnalités crédibles et intègres pour diriger la période de transition», a soutenu le président du FJD. Dans un communiqué du Front national algérien (FNA), son président Moussa Touati, a annoncé sa non-participation à cette rencontre, considérant que «l'invitation à la concertation (...) est une réflexion sans objet tant qu'une solution n'est pas trouvée pour répondre aux revendications du Hirak populaire». «Le règlement de cette situation ne peut se faire avec des figures rejetés par le peuple», a-t-il souligné. Abondant dans le sens du boycott de la rencontre de concertation initiée par la Présidence de la République, le Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD) a estimé qu'elle «n'avait pas de légitimité populaire». Le PNSD a affirmé, dans son communiqué, «respecter et adhérer entièrement aux revendications du peuple». En fin, l'ancien chef du Gouvernement, Ahmed Benbitour qui a déclaré «n'avoir pas reçu d'invitation



de Bensalah», a indiqué lors du forum Al Hiwar que la décision de sa participation ou non à la présidentielle du 4 juillet était prématurée et qu'il fallait attendre ce que les jours à venir réservent. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait reçu, jeudi dernier à Alger, Abdelaziz Belaïd et Miloud Brahimi, en tant que personnalités nationales dans le cadre de la volonté de concertation que prône le chef de l'Etat dans le traitement de la situation politique du pays. Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd a déclaré avoir présenté lors de cette rencontre «des solutions à même de garantir la régularité et la transparence des élections, et

ce à travers l'instance indépendante des élections. Celle-ci doit être dotée, d'une «totale indépendance», et de «prérogatives de contrôle et d'organisation du déroulement de toutes les phases du processus électoral». Belaïd a estimé que «la stabilité du pays, la préservation des institutions et des personnes, ainsi que le transfert du pouvoir dans le cadre de la légalité ne peut se faire qu'à travers des élections propres et transparentes». Pour sa part, M<sup>e</sup> Miloud Brahimi a plaidé pour la mise en place d'une «commission souveraine», chargée de gérer la transition et l'organisation de l'élection présidentielle «sans hésiter à mettre la Constitution de côté».

Cette commission qui sera créée en accord avec les partis politiques et les représentants de la société civile «peut différer la date de l'élection présidentielle et préparer le terrain afin d'assurer le départ définitif de ce système», avait déclaré M<sup>e</sup> Brahimi. «Le contexte politique actuel du pays ne permet pas d'organiser une élection présidentielle qui soit au niveau des attentes du peuple. Il faut aboutir à la refondation du pays et à la construction d'un régime digne des attentes de ce peuple», a indiqué l'avocat et juriste, estimant que la mobilisation populaire «est une véritable révolution en Algérie et dans le monde».

T. Benslimane

### MPA

## Amara Benyounes n'y prendra pas part, appelle à une période de transition garantie par l'armée

Nouveau coup dur pour le président par intérim Abdelkader Bensalah. Après les partis et les personnalités de l'opposition, c'est au tour d'Amara Benyounes, qui ne prendra pas part à la conférence de dialogue prévue ce lundi 22 avril à Alger. Le MPA est la première formation de l'ex-Alliance présidentielle à annoncer son refus de participer à la conférence de Bensalah. «Le MPA considère, d'une part, que le climat général n'est pas favorable à la tenue d'une telle élection et d'autre part que cette échéance, trop rapprochée, ne peut répondre aux revendications légitimes du mouvement populaire à savoir le changement du système et la mise en place d'une nouvelle République», écrit le parti dans un communiqué. Pour le parti d'Amara Benyounes, «l'application de l'article 102 de la Constitution est une condition nécessaire, mais non suffisante pour sortir de la crise».

«Le pays a besoin d'une transition démocratique concertée et apaisée», ajoute-t-il. Dans ce contexte, le MPA appelle à la mise en place d'une «présidence collégiale composée d'hommes d'état intègres et compétents et d'un représentant de l'ANP», «la nomination d'un gouvernement de transition», «l'organisation d'une Conférence nationale indépendante et souveraine», l'élaboration d'une «nouvelle constitution», la révision code électoral, la tenue d'un référendum sur la constitution et l'organisation d'une élection présidentielle. Un processus de transition dont la durée sera défini «d'un commun accord entre les participants à cette conférence», précise le parti.

Le MPA «propose que l'ensemble de ce processus soit garanti par l'Armée nationale populaire, seule institution jouissant d'une crédibilité de la population».

### Ahmed Taleb El Ibrahimi dit également non

Le Dr Ahmed Taleb El Ibrahimi a décliné l'invitation du chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, pour prendre part aux consultations politiques qui se dérouleront demain à Club des pins.

C'est Mohamed Saïd, président du Parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) et proche de Taleb El Ibrahimi, cité par El Bilad, qui a fait cette annonce. Pour rappel, le nom du Dr Ahmed Taleb El Ibrahimi est régulièrement évoqué dans la presse et sur les réseaux sociaux, comme une des personnalités pouvant être dans la composante de l'instance présidentielle, réclamée par le mouvement citoyen. Avec tous les refus en cascade, essayés depuis l'annonce de ces consultations, on se demande bien avec qui Abdelkader Bensalah va organiser ce tour de table qui paraît déjà plombé.

### Succession de Sidi Saïd

## L'UGTA fixe la date du prochain congrès aux 21 et 22 juin prochain

Le 13<sup>e</sup> congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a été fixé pour les samedi 21 et dimanche 22 juin prochain, a annoncé le secrétariat général de l'UGTA dans une feuille de route de la Commission nationale de préparation du congrès, diffusée hier. Le secrétaire général actuel, Abdelmadjid Sidi Saïd, avait indiqué que le

prochain congrès devrait «élire une nouvelle direction» et que lui-même ne sera pas candidat à un nouveau mandat. «En janvier dernier, j'ai annoncé que j'allais me retirer, donc bien avant le début du Hirak. Je vais transmettre le pouvoir à une nouvelle direction lors du prochain congrès», avait déclaré Sidi Saïd. Le congrès qui devait

initialement se tenir en janvier 2020, aura ainsi finalement lieu le 21 juin prochain. «Je n'organise pas ce congrès par contrainte, je ne suis pas candidat, c'est ma propre volonté que j'ai déjà exprimée en janvier dernier», avait affirmé Sidi Saïd. Le secrétaire général est contesté depuis plusieurs mois par des syndicalistes qui réclament son départ.

# Cause palestinienne

## L'Algérie appelle Le Caire à la mise en place d'un plan d'action arabe

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a mis l'accent, ce dimanche, au Caire, sur la nécessité de mettre en place un plan d'action arabe face aux dérives qui entravent le processus de règlement de la cause palestinienne et de faire pression sur l'administration américaine et Israël pour la reprise des négociations.



Dans son intervention lors d'une réunion de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel consacrée à l'examen des derniers développements de la question palestinienne, le chef de la diplomatie algérienne a mis l'accent sur l'impératif d'«engager une réflexion autour d'un plan d'action arabe» face aux dérives qui entravent les efforts consentis pour le règlement de la question palestinienne. La conjoncture exige «de faire appel aux forces vives de la communauté internationale pour qu'elles assument leurs responsabilités historiques et faire pression sur l'administration américaine

et Israël pour la reprise du processus des négociations, notamment en ce qui concerne la solution à deux Etats, conformément aux références internationales, aux résolutions de la légalité internationale et à l'initiative arabe de paix». L'étape décisive que traverse la question palestinienne exige «l'unification des rangs palestiniens en particulier et arabes en général, pour faire avorter les tentatives visant à liquider la question», a rappelé le ministre, réitérant la position «constante et permanente» de l'Algérie en faveur du peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits nationaux légitimes et l'établissement

de son état indépendant sur les frontières de juin 1967, un Etat «pleinement souverain avec Al Qods comme capitale». Dans ce cadre, Boukadoum a indiqué que les changements internationaux survenus ces dernières années, à l'instar de l'instabilité de la région arabe et du changement de la politique américaine à l'égard du conflit arabo-israélien qui a donné «le feu vert à la machine de guerre israélienne pour faire ravage et poursuivre sa politique hostile sous les regards de la communauté internationale, défiant la légalité internationale», constituent des données qui ont «amplifié les souffrances des palestiniens et anéanti les espoirs d'un règlement dont nous étions proches, sur la base d'une solution à deux Etats approuvée par toutes les parties». Le ministre a évoqué, dans ce sens, d'autres facteurs ayant eu des répercussions sur la question palestinienne, notamment que connaissent certains pays arabes et les défis multidimensionnelles rencontrés par la nation arabe ne cessant de «s'intensifier», notamment en Libye du fait des derniers développements.

«L'Algérie n'a eu de cesse de mettre en garde contre leurs conséquences graves sur la sécurité et la stabilité, d'appeler au respect du principe de non ingérence dans les affaires internes et à de prôner le dialogue afin de parvenir à une solution politique consensuelle devant préserver la souveraineté de la Libye, son indépendance et l'unité de son peuple», a-t-il ajouté.

«La cause palestinienne, aussi importante et centrale soit-elle, occupe désormais une place qui est loin d'être à la hauteur des sacrifices et des souffrances du peuple palestinien frère et de sa grande volonté à édifier son Etat indépendant, avec Al Qods pour capitale», a poursuivi le ministre. Boukadoum a exprimé

ses remerciements au président palestinien Mahmoud Abbas qui a informé les participants, des derniers développements de la question palestinienne, des défis rencontrés et des dangers qui la guettent et dont «les conséquences pourraient se répercuter sur notre région arabe tout entière».

### Le président palestinien salue le soutien «indéfectible» de l'Algérie

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a salué, hier, au Caire, le soutien «indéfectible» de l'Algérie à la cause palestinienne et la solidarité du peuple algérien aux côtés des Palestiniens. Lors de l'audience qu'il a accordée au ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum en marge de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, le président palestinien s'est félicité du «soutien indéfectible et inébranlable» de l'Algérie à la cause palestinienne et sa solidarité aux côtés du peuple palestinien à travers le soutien politique et financier et les aides humanitaires.

Les deux parties ont passé en revue les derniers développements de la question palestinienne et les agressions et violations israéliennes commises contre les Palestiniens. Pour sa part, Boukadoum a réaffirmé le soutien de l'Algérie et sa position indéfectible et solidaire avec le peuple palestinien frère pour lui permettre de recouvrer ses droits légitimes, à savoir la cessation de l'occupation et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Al Qods pour capitale.

T. M. /Ag.

## Douanes algériennes

### Mohamed Ouaret installé dans ses fonctions

Mohamed Ouaret a été installé, hier, à Alger, dans ses fonctions de directeur général (DG) des Douanes en remplacement de Farouk Bahamid, qui a occupé ce poste depuis novembre 2017. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a affirmé que la nomination de Ouaret «s'inscrit dans le cadre du processus normal de fonctionnement de l'administration publique» et constitue une procédure ordinaire de passation de pouvoirs entre cadres supérieurs, membres du corps des Douanes algériennes». Le ministre s'est dit «confiant que le nouveau directeur général trouvera, grâce au soutien de tous, les meilleures conditions réunies pour poursuivre les nobles missions de la Douane, notamment la mise en oeuvre de son plan de modernisation», qui a enregistré, a-t-il dit, «un avancement notable». Cette cérémonie a été l'occasion

pour le ministre de souligner «le soutien de la nation algérienne» à toutes les actions menées par les Douanes algériennes «pour garantir la sécurité de l'économie nationale», appelant les cadres et agents de ce corps à «s'engager pleinement dans la poursuite des efforts pour protéger les intérêts suprêmes du pays». Pour sa part, Ouaret a tenu à «adresser ses remerciements et exprimé toute sa gratitude aux autorités publiques pour la confiance placée en sa personne, en le désignant à la tête de ce secteur sensible en cette conjoncture particulièrement». A ce propos, il a déclaré, «je m'engage à œuvrer inlassablement et à mettre à profit toute ma compétence et mon expérience au service du développement des Douanes et à assumer dignement mes responsabilités en vue de parvenir aux plus hauts niveaux de gestions et maintenir le rythme de performance». Ouaret a

appelé, en outre, les cadres et agents des Douanes à «poursuivre leur travail avec sérieux et abnégation et à consentir davantage d'efforts dans le cadre du strict respect des lois de la République, en vue de préserver l'économie nationale, notamment dans le contexte actuel». Prenant la parole, Bahamid s'est félicité de «la nomination, pour la troisième fois consécutive, d'un membre des Douanes à la tête de cette institution qui doit encore relever beaucoup de défis». Agé de 48 ans et diplômé de l'Institut d'économie douanière et fiscale algéro-tunisien de Koléa (Tipasa), Ouaret occupait auparavant le poste de sous-directeur des facilitations douanières auprès de la Direction générale des douanes (DGD), avec le grade de contrôleur général.

Houda H.

## France

### Manifestations de la communauté algérienne contre le système en place en Algérie

Une nouvelle manifestation contre le système en place en Algérie a été organisée, ce dimanche après-midi, à Paris, au cours de laquelle des centaines de manifestants ont appelé au départ de tous les responsables actuels. C'est pour la 9<sup>e</sup> semaine consécutive que les membres de la communauté algérienne résidant dans la capitale française et ses villes environnantes, drapés de l'emblème national et brandissant des pancartes, se sont donné rendez-vous à la place emblématique de la République pour exprimer, comme leurs concitoyens en Algérie, leur détermination pour mener à terme leur révolution pacifique pour l'instauration d'une République «juste au service de son peuple». «Votre division d'hier nous rassemble aujourd'hui», «Système dehors», «Pour une Algérie plurielle et

indivisible», «Stop à l'ingérence française», «Le peuple uni ne sera jamais vaincu», «Non au mépris du peuple», «Pouvoir au peuple», lit-on dans les pancartes soulevées par les manifestants, venus en masse et dont la majorité en famille. Ils ont réitéré leur refus de «toute ingérence étrangère», soulignant que «les Algériens ont été toujours braves et téméraires par des actes de bravoure inégalables pour se défendre et défendre toute personne opprimée sans défense». «Nous sommes déterminés à mener à terme notre révolution pacifique pour une vie meilleure, sereine, et juste», ont-ils soutenu. Comme les deux derniers dimanches, les manifestants ont organisé des rencontres-débat autour la situation actuelle au pays, la gestion de la période de transition et l'avenir de l'Algérie afin qu'elle puisse engager son

véritable développement et rattraper le retard «causé par la mauvaise gestion, l'incompétence et par un système qui n'arrive plus à répondre aux exigences de son peuple». Sur des banderoles, fixées à même le monument de la République, était inscrit : «Une 2<sup>e</sup> République citoyenne, civile, démocratique et moderne». Par ailleurs, d'autres manifestations ont été organisées dans des villes françaises comme Grenoble et Marseille. A Marseille, des médias locaux ont rapporté que quelque 200 personnes ont manifesté à l'appel du Collectif pour une alternative démocratique et sociale en Algérie et de l'association «Mon Algérie Marseille». A Grenoble, une centaine d'Algériens se sont rassemblés ce samedi, chantant autour d'un grand drapeau aux couleurs du pays, a-t-on indiqué. A. S.

# Il a été entendu hier par le Parquet de Sidi M'hamed Ouyahia le premier baron de la corruption répondra de ses actes

*Sale temps pour l'homme du sale boulot. Ahmed Ouyahia qui rêvait de rencontrer un destin de président va rentrer dans l'histoire par un trou de souris, où il s'est faufilé pour répondre à une convocation des juges pour des faits de corruption.*

Il est le premier de la classe des Premiers ministres à être traîné devant les tribunaux. Sa convocation a fait l'objet d'une publicité inédite depuis la levée de cette vague contre ceux qui se sont enrichis à l'ombre d'un président qui a fait de la corruption son principal mode de gestion -sur les réseaux sociaux, Bouteflika est désormais considéré comme le «fondateur de la République de la corruption». C'est l'ENTV qui a été chargée, dans le très officiel JT de 20 heures, d'annoncer la nouvelle à un peuple qui n'aura sans doute pas une larme. Celui qui trouve luxueux de le voir manger des yaourts alors qu'il n'avait pas hésité à le frapper à la poche quand il eut du mal à régler les salaires d'employés dont il avait conduit les entreprises à la faillite. Celui qui était encore Premier ministre il y a deux mois est entendu dans le cadre d'enquête concernant des faits de «dilapidation de deniers publics et d'octroi d'avantages illégaux». Pour l'instant, il n'y a pas de détails sur les affaires ayant soulevé ces soupçons, mais le Premier ministre est doté de tels pouvoirs économiques, qui plus est en l'absence réelle du chef de l'Etat, qu'il peut s'autoriser tous les égarements. Au premier chef, il est concerné par la décision de recourir au financement «non conventionnel» de l'économie, c'est-à-dire par la mise en branle de la planche à billets. La démarche suggérée par des experts chuchotant à l'oreille de Ouyahia n'avait pas obtenu l'assentiment de la Banque d'Algérie, a-t-elle précisé récemment. C'est ce qui explique peut-être et en partie la convocation du nouveau ministre des Finances et ex-gouverneur de l'institution qui aurait préféré des solutions alternatives. Ouyahia a fait imprimer 6.500 milliards de dinars, soit plus de 55 milliards de dollars,

nourrissant ainsi l'inflation avec des effets sur le pouvoir d'achat des citoyens appelés à se priver de yaourt. On le soupçonne d'avoir utilisé une partie des sommes pour régler les factures d'entreprises appartenant à de puissants hommes d'affaires alors que d'autres sommes ont servi à lancer des projets non prioritaires, toujours avec le même objectif : servir des hommes influents.

Autre fait visé : octroi d'avantages illégaux. On peut imaginer qu'il s'agit de faveurs accordées aux «amis» du FCE avec lesquels le Premier ministre ne cachait pas sa proximité alors que ses fonctions doivent l'inciter à se tenir à distance des intérêts privés et à préserver l'intérêt public. Mais par le biais de son fils et de son épouse, il est totalement immergé dans le monde de business. Au fil de ces dernières années, la surfacturation des produits importés est apparue comme le principal vecteur de la fuite de devises. Quand on connaît la gamme de produits concernés par les importations allant de simples produits alimentaires aux usines de montage, on imagine la facture. Le volume est tel qu'il est impossible pour les douanes de vérifier les montants réels, confie un responsable de cette institution. Même quand la volonté existe, elle est tributaire de la coopération du pays d'origine à condition qu'il y ait des accords avec lui. Mais aucune autorité douanière ne souhaite coopérer s'il s'agit de nuire aux exportations de son pays. Ajoutons à cela que le phénomène de la surfacturation a aussi conduit de nombreux hommes d'affaires algériens à créer, grâce à l'argent transféré, leurs propres sociétés d'export à l'étranger.

Ils sont donc leurs propres fournisseurs. Devant le tribunal, hier, des citoyens «armés» de pots de yaourt sont venus soutenir l'action engagée contre l'ex-Premier



ministre qui fait face par ailleurs à une révolte a sein du parti menée par celui qui était son plus fidèle obligé, Seddik Chihab. Comme devant le tribunal, le siège du RND a été «bombardé» de pots de yaourts destinés à la face d'Ahmed Ouyahia dont on ne se prive plus de dénoncer l'incompétence. Pourtant, il en a fait la démonstration à plusieurs reprises. Ce fut, notamment, le cas avec la gestion du dossier Djezzy qu'il s'est obstiné à nationaliser à l'encontre de tout bon sens. Finalement, l'Algérie a payé le prix fort pour ne prendre que la majorité du capital, en laissant la gestion au partenaire

étranger. Aujourd'hui, au regard des résultats, il est presque impossible de rentabiliser l'investissement. Récemment, un avocat a appelé à rouvrir le dossier. Il y a fort à dire aussi sur ce partage 51/49 qui s'est révélé un frein à l'investissement étranger, mais qui a permis aux réseaux d'imposer leurs partenaires algériens dans les cas aboutis. C'est surtout le cas dans le domaine de l'industrie automobile ou même dans de petits projets. Après 25 ans de carrière politique au premier plan, Ouyahia s'abîme sans honneur et sans gloire.

N. A.

## Corruption

# Report pour la semaine prochaine de l'affaire du sénateur Boudjouher Malik



Le tribunal de Tipasa a prononcé, ce dimanche, lors d'une audience publique présidée par la juge Radia Benghezal, le report pour la 2<sup>e</sup> fois, du jugement de l'affaire de Boudjouher Malik, membre du Conseil de la nation accusé de corruption, en compagnie de deux autres prévenus, à la semaine prochaine. Ce report a été prononcé suite au refus de plaider, signifié par maître Si Damou, avocat de l'accusé, en avançant son soutien au mot d'ordre de grève de l'Ordre des avocats, au

moment où ses confrères Zahi Saïd et Mokrane Aït Larbi (avocats du sénateur Boudjouher) ont plaidé pour la mise en liberté provisoire de leur mandant en avançant le «non-respect des procédures de levée d'immunité». Un fait à l'origine d'une grande tension constatée à cette audience, marquée par une présence remarquable de citoyens et de membres des familles des accusés dans cette affaire. Le tribunal a également prononcé, pour la 2<sup>e</sup> fois consécutive, le rejet de la

demande de liberté provisoire au profit de l'accusé principal dans cette affaire (sénateur Boudjouher), au moment où des voix de citoyens et de membres de familles des victimes se sont élevées dans la salle d'audience pour demander aux avocats d'«effectuer leurs plaidoiries, en vue d'un jugement équitable de cette affaire», dont les accusés se trouvent en détention provisoire depuis août dernier, a-t-on constaté sur place. Pour rappel, Boudjouher Malik (ex-sénateur RND) se trouve depuis août dernier en détention provisoire, en compagnie de deux autres prévenus, après leur arrestation «en flagrant délit de corruption» ainsi que pour «abus de pouvoir et de fonction». Dans sa justification de la demande de liberté provisoire, soutenue par maître Aït Larbi, l'avocat Zahi Saïd a considéré «inadmissible de placer en détention provisoire un sénateur dont l'immunité n'a pas été levée», assurant par là «le non-respect des procédures de levée d'immunité», alors que l'avocat Si Damou s'est opposé à la demande créant une véritable cacophonie dans la salle d'audience. Une présence sécuritaire intense a marqué le déroulement de l'audience tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle du tribunal. A noter que cette affaire, à l'origine d'une grande polémique politique et juridique, implique six individus, les trois prévenus arrêtés, la victime et trois témoins. La chambre correctionnelle du tribunal de Tipasa avait prononcé lors de la 1<sup>re</sup> audience de cette affaire, le 14 avril dernier, le rejet de la demande de libération émise par la défense de l'accusé

principal (Boudjouher), tout en reportant le jugement de l'affaire au 21 du mois courant. Le sénateur Boudjouher a été arrêté par les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tipasa, en flagrant délit de réception d'un pot de vin de deux millions de dinars, qu'il aurait reçu de la part d'un investisseur privé (secteur touristique) en vue d'une «intervention pour débloquer son dossier», au moment où la défense assure qu'il s'agit d'un «prêt de la part de l'investisseur contre un chèque à blanc». Le 16 août dernier, le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, avait décidé de radier «définitivement» des rangs du parti le membre du Conseil de la nation élu à Tipasa, Boudjouher Malik, en se référant, dans sa décision, aux dispositions des statuts du parti. Le 4 septembre écoulé, près de 20 membres du Conseil de la nation ont boycotté les travaux de la séance d'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2018-2019, présidée, alors, par Abdelkader Bensalah, en «solidarité» avec leur collègue Boudjouher Malik, arrêté dans une affaire de corruption. L'arrestation de Boudjouher s'appuie sur les articles 111 du code pénal et 128 de la Constitution stipulant qu'en cas de flagrant délit ou de crime flagrant, il peut être procédé à l'arrestation du député ou du membre du conseil de la nation. Le bureau de l'Assemblée populaire nationale ou du Conseil de la nation, selon le cas, en est immédiatement informé. Il peut être demandé par le bureau saisi, la suspension des poursuites et la mise en liberté du député ou du membre du conseil de la nation.

## Agriculture

# Les organismes rattachés au secteur doivent œuvrer dans la «transparence et l'honnêteté»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a insisté, ce dimanche, à Alger, sur la nécessité d'améliorer le fonctionnement de l'administration locale du secteur pour mieux répondre aux besoins des professionnels et opérateurs activant sur le terrain.

**A** l'ouverture d'une réunion qu'il a présidée, ayant regroupé les directeurs centraux du ministère, l'ensemble des directeurs des services agricoles des 48 wilayas du pays, ainsi que l'ensemble des présidents des Chambres d'agriculture, le ministre a ainsi souligné l'importance de l'ensemble des organismes rattachés au secteur d'œuvrer dans la «transparence et l'honnêteté». Il a, de même, demandé à l'assistance d'œuvrer à la mobilisation de l'ensemble des acquis et à l'exploitation intégrale des terres agricoles dans «la transparence, l'efficacité et sans marginalisation».

«Ce que nous demandons c'est d'avoir un esprit d'accompagnement et d'ouverture et la facilitation des démarches administratives pour les agriculteurs qui travailleront alors dans la sérénité», a indiqué Omari.

Soulignant que l'apport du secteur est d'une grande importance pour le développement économique du pays, le ministre a rappelé qu'en 2018, la croissance de la production agricole nationale avait dépassé les 3,2% comparativement à 2017, apportant une contribution de plus de 12% au PIB.

Selon lui, cette avancée a pu être enregistrée grâce aux différentes mesures prises par le gouvernement, mais aussi, grâce aux efforts fournis par les agriculteurs et les professionnels du métier. Abondant, dans ce même sens, Omari a déclaré qu'il est amplement possible pour les acteurs des différentes filières et des organismes de l'Etat de relever le défi de la sécurité alimentaire et d'assurer l'abondance des produits agricoles par une production locale sans recourir à l'importation. En marge de cette rencontre, le ministre a indiqué à la presse que cette ren-

contre a pour objectif d'évaluer l'ensemble des dispositions prises pour améliorer le fonctionnement du secteur agricole et son développement et le renforcement du développement rural. C'est également une occasion pour étudier les démarches à prendre en vue de renforcer les dispositions prises par le gouvernement en préparation du mois de Ramadhan 2019, concernant, notamment, la disponibilité et la suffisance des produits alimentaires, ainsi que leur bonne distribution. Pour ce faire, rappelle le ministre, son département a collaboré avec le ministère du Commerce et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la mise en place d'espaces de distribution de produits alimentaires, notamment dans les nouveaux quartiers des grandes villes du pays.

### Prix de référence : le ministère de l'Agriculture partie prenante

La réalisation de cet objectif permettra aussi d'attirer les jeunes opérant dans le marché parallèle, leur permettre de travailler dans de meilleures conditions et licites, a-t-il encore estimé. Par ailleurs, le ministre a précisé que la rencontre, qui se poursuit à huis clos, portera également sur la préparation de la campagne de moissonnage-battage 2018-2019 augurant d'une bonne récolte, grâce notamment au soutien de l'Office agricole interprofessionnel des céréales (OAIC).

D'autre part, il a souligné qu'à travers ses différentes rencontres avec les Conseils interprofessionnels des filières il s'est assuré de la suffisance des produits.

En outre, poursuit-il, «les directeurs des ser-



vices agricoles et les directeurs du commerce travaillent au niveau des wilayas sur une feuille de route en vue d'assurer une bonne distribution des produits durant ce même mois, qui connaît annuellement une hausse de la demande et des pratiques spéculatives contre lesquelles il faut lutter».

Pour faire face à cette spéculation, «nous travaillons avec le ministère du Commerce à la mise en place de prix de références, notamment, pour les produits agricoles de base qui font objet d'une hausse de la demande», a rappelé le ministre. La mise en place du prix de référence est une première, une démarche nouvelle, précise le ministre qui estime que

cela permettra de veiller à l'équilibre des prix sur le marché et de lutter contre les «parasites». Cette démarche est en train de se dérouler en collaboration avec les associations de protection des consommateurs et des professionnels du métier.

Pour rappel, depuis sa prise de fonction, Omari a tenu une série de rencontres avec les cadres du ministère, les représentants des conseils nationaux interprofessionnel des filières agricoles et les présidents des Chambres nationales d'agriculture afin d'identifier les entraves au bon fonctionnement des activités agricoles et y remédier.

T. M.

## Ressources en eau

# Évaluation de la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement

L'évaluation de la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement à travers le territoire national a été à l'ordre du jour d'une réunion qui a regroupé, ce samedi, à Alger, le ministre des Ressources en eau, Ali Hamame, avec les cadres du secteur. Au cours de cette rencontre qui a regroupé Hamame avec les directeurs des Ressources en eau de 15 wilayas du centre et de l'Est du pays (Mila, Sétif, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Alger, Tipasa, Msila et Boumerdès), le premier responsable du secteur a passé en revue les potentialités hydriques de chaque wilaya, les capacités de stockage, les fréquences de distribution, l'état des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que les programmes de développement en cours de réalisation dans chaque wilaya. Cette rencontre à laquelle ont également pris part les cadres de l'administration centrale des ressources en eau et les établissements de gestion à savoir

l'ADE et l'ONA, a été l'occasion de faire le point sur la situation du service public de l'eau et de l'assainissement dans les wilayas sus citées et les prévisions de son amélioration. Hamame a accordé une attention particulière aux communes et zones enregistrant encore quelque déficit dans l'alimentation en eau potable ou celles qui affichent une insuffisance dans la collecte et le traitement des eaux usées. Par ailleurs, il a examiné les opérations d'amélioration inscrites ainsi que leur état d'avancement et les contraintes rencontrées dans leur mise en œuvre et les voies et moyens de les lever. A l'issue de cette rencontre, le ministre a instruit ses cadres sur la nécessité d'établir des plannings de rattrapage pour les projets enregistrant un retard dans leur exécution et à renforcer la coordination entre les différents services intervenants. Dans le cadre de lutte contre le gaspillage des ressources hydriques, Hamame leur a recommandé de lutter contre les pertes d'eau et les picages illégitimes. Pour ce qui est de lutte contre les maladies à trans-

mission hydrique (MTH), le ministre a insisté sur la mise en œuvre des mesures nécessaires pour prévenir les MST. Le ministre a souligné par ailleurs l'impératif de se doter de produits de traitement, de pièces de rechange et de pompes de secours en stock suffisant afin de parer à toute éventualité. Il a recommandé de veiller à remettre la chaussée en état après chaque intervention, à procéder au curage des oueds en prévision des pluies automnales, à veiller au signalement des chantiers et au port des équipements de protection individuelle lors des interventions sur les ouvrages hydrauliques et à renforcer la communication institutionnelle et l'information des usagers.

Enfin, le ministre a exhorté l'ensemble des responsables de son secteur à un plus haut niveau d'engagement et de mobilisation pour assurer un service public de l'eau et de l'assainissement de qualité à la hauteur des attentes de la population.

Ali O.

## Consommation répétée de stupéfiants

# Une porte ouverte vers l'addiction



L'addiction, en particulier, aux stupéfiants, qu'est-ce que c'est ? S'exprimant, ce dimanche, à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, le médecin addictologue, Hamta Allia, explique que le cerveau a tendance à enregistrer la première expérience d'un plaisir, secrétant aussitôt un substratum de dopamine. Pour avoir, dit-elle, la même sensation de plaisir que celle occasionnée une première fois, une personne peut être amenée à augmenter la dose d'un produit donné, provoquant du même coup une sorte d'auto récompense et augmentant, «de jour en jour», le seuil de tolérance par rapport à celui-ci. Certaines personnes, indique cette praticienne, commencent par fumer un joint de cannabis pour finir, à la longue, par s'injecter des doses d'héroïne, augmentant d'autant la sécrétion de dopamine, «l'hormone du plaisir et du bonheur». C'est lorsqu'ils sont confrontés à un «état de manque»,

observe cette thérapeute, que certains consommateurs de drogue en deviennent des esclaves. L'usage répété de stupéfiants, dit-elle, va créer chez eux une perte de contrôle du comportement, mais aussi de celle de la concentration et une diminution de sa tension. «Ils deviennent, poursuit-elle, agressifs et, dans certains cas, se replient sur eux-mêmes». En continuant à abuser de la consommation de drogue, les sujets chutent dans l'addiction, perdant tout contrôle vis-à-vis du produit utilisé, pour satisfaire leur dépendance. «Même s'il veulent s'en libérer, ils n'y arrivent pas», déclare ce médecin. Outre la consommation de drogues telles que l'héroïne, la cocaïne, on peut devenir également accro à la nicotine, au sucre, aux jeux vidéo, voire à la pornographie, observe l'auteur du reportage.

R. N.

## Suivi des transferts en devises

# «Plus de vigilance des Banques et des Douanes algériennes», recommandent les experts

*L'efficacité du Comité créé récemment pour assurer le suivi des transferts en devises vers l'étranger, exige davantage de mesures en termes de vigilance au niveau interne des banques et de la transparence vis-à-vis des citoyens, ont estimé, ce dimanche, des experts financiers.*



De l'avis de l'ancien ministre des Finances et expert financier, Abderrahmane Benkhalfa, les banques de la place, mais surtout les Douanes algériennes, doivent aujourd'hui faire preuve de plus de vigilance, au même titre que la Banque d'Algérie et le ministère des Finances. Outre le contrôle des flux globaux, dont est chargé ce nouveau Comité de veille, les banques sont appelées, a-t-il dit, à «approfondir à leur niveau le contrôle des dossiers». Benkhalfa a, dans ce sens, mis en garde contre les spéculateurs qui pourraient profiter de la situation politique que traverse l'Algérie pour s'adonner à de la surfacturation au titre des opérations d'importation. «Nous importons chaque année de 45 à 48 milliards de dollars de biens et 10 milliards de dollars en services. La vraie vigilance doit se faire à l'intérieur

des banques car ce sont elles qui peuvent vérifier cas par cas et voir si les spéculateurs, profitant de la situation actuelle du pays, ne sont pas en train de gonfler leurs factures d'importation». Pour lui, la responsabilité pèse sur les directions bancaires, les agences bancaires et les inspections internes des banques qui «devraient passer en revue l'intégralité des dossiers et détecter d'éventuelles situations inhabituelles». Relevant que sur les 2000 agences bancaires existant en Algérie, 1500 agences environ, traitent quotidiennement des dossiers d'importateurs, Benkhalfa a expliqué que «comme le contrôle des banques s'opère pour les flux financiers uniquement, il revient donc aux Douanes de doubler de vigilance pour suivre minutieusement les flux physiques». La Direction générale des Douanes a annoncé récemment la création, depuis huit mois déjà, d'une Commission chargée de la

lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger, rappelle-t-on.

### Publication périodique de plusieurs documents financiers

Interrogé sur le même sujet, l'expert financier, Lies Kerrar, recommande, pour sa part, une «gestion plus transparente» des transferts en devises, en rendant publics, périodiquement, plusieurs documents financiers. Il s'agit, a-t-il expliqué, de la publication d'un état hebdomadaire des réserves de changes et des engagements de la Banque d'Algérie (BA) en matière d'importations sur un an et d'autres transferts sur cinq ans, d'un état hebdomadaire des opérations d'importation couvertes par la BA avec les montants et les biens et services concernés, ainsi que d'un état de toute opération de financement non-conventionnel planifiée par le Trésor ou effectuée par la BA. Cet expert préconise aussi la publication d'un état actualisé et consolidé des comptes de tous les déficits des entreprises publiques et autres établissements publics, depuis cinq ans, la publication trimestrielle de l'état actualisé et consolidé des comptes des caisses de sécurité sociale, des retraites et du chômage, ainsi que de l'état détaillé des crédits contractés auprès des banques publiques et bénéficiant de la garantie de l'Etat, dont le montant excède 500 millions de dinars. La publication des comptes trimestriels du Fonds national d'investissement et de toutes ses opérations d'investissement et le détail du portefeuille d'actifs, ainsi que la publication des états financiers des contrats publics supérieurs à un milliard de dinars, attribués par l'Etat au cours des dix dernières années, pour évaluer la dette fiscale implicite, ont été également recommandés par Kerrar, qui s'inspire des propositions du Collectif des experts NABNI (Notre Algérie bâtie sur de

nouvelles idées), dont il fait partie.

Il y a une semaine, un comité de suivi des transferts en devises, composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de la Communauté bancaire (ABEF), a été mis en place dans le souci de renforcer la vigilance en matière de transactions financières avec le reste du monde. Ces transactions portent sur les transferts effectués en cas d'importation de biens et services, d'investissements à l'étranger effectués par un opérateur résident en Algérie et les transferts des dividendes liés à des investissements directs en Algérie. «Il ne s'agit en aucun cas d'un organe de contrôle, créé pour se substituer au contrôle exercé par la BA dans le cadre de ses prérogatives légales. Il est nullement question d'empiéter sur les prérogatives de cette institution», avait déclaré à l'APS une source du ministère des Finances. Le 26 mars dernier, la BA avait indiqué que le «prétendu emballage» des transferts de capitaux par le canal bancaire, rapporté par certains médias, était «dénué de tout fondement». En janvier 2019, l'Exécutif a mis fin à la suspension provisoire à l'importation de centaines de marchandises, moyennant le paiement d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), un instrument tarifaire introduit notamment pour sauvegarder la balance des paiements. Sachant que le déséquilibre continu de la balance commerciale ne cesse d'impacter négativement la balance des paiements du pays (c'est à dire l'ensemble des entrées et sorties de devises entre l'Algérie et les autres pays) et contribue fortement à l'érosion des réserves de change. Pour la période 2019-2021, la loi de finances 2019 prévoit une baisse des réserves de change à 62 milliards USD en 2019, puis à 47,8 milliards USD en 2020 pour atteindre 33,8 milliards USD en 2021.

## Pétrole

# Le Brent a gagné 33% depuis le début de l'année

Le cours du baril de pétrole Brent, référence pour le pétrole algérien, a terminé la semaine dernière en hausse à 71,94 dollars. Il continue ainsi une tendance haussière observée avec une hausse de près de 33% depuis le début de l'année. Plusieurs investisseurs parient sur le maintien de cette tendance compte tenu des climats d'incertitudes dans de nombreux pays pétroliers, dont l'Algérie, rapporte, ce dimanche, l'agence Bloomberg. Le site spécialisé Zonebourse voit de son côté la hausse des cours du pétrole «un retracement de la chute des cours enregistrée sur le dernier trimestre 2018, lorsque le Brent culminait à près de 85 USD le baril», et accorde du crédit à la stratégie et les efforts déployés par l'Opep+ qui ont conclu en fin d'année dernière un accord de réduction de la production pétrolière. «La production de l'organisation a ainsi drastiquement diminué sur le mois de mars, une baisse saluée par le marché, mais qui reste en partie alimentée par le déclin de la production iranienne et vénézuélienne, en proie à des sanctions. A cela se greffent des facteurs géopolitiques susceptibles de perturber davantage l'offre mondiale», explique la même source. Plusieurs pays producteurs de pétrole, à l'image de la Libye, le Venezuela, l'Iran et l'Algérie, sont

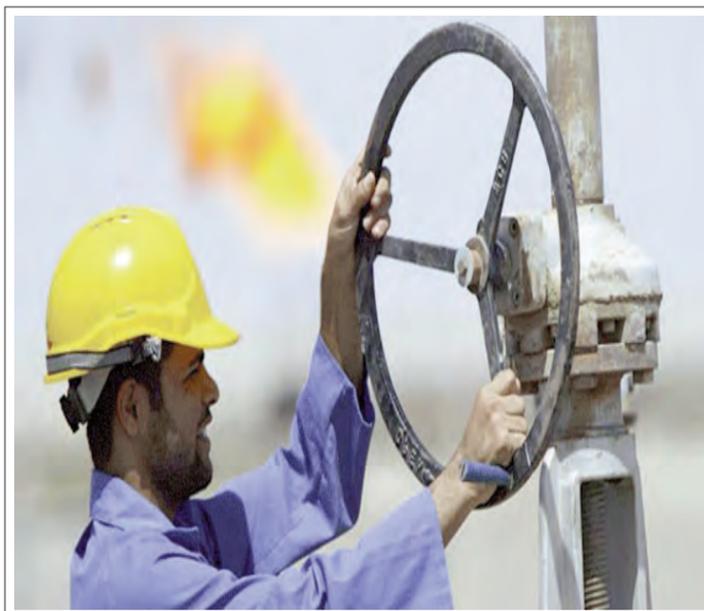
affectés à degrés divers par une crise interne ayant affecté ou pouvant encore affecter leur production pétrolière durant les prochains mois. Le maintien de la tendance haussière n'est cependant pas garanti, et des incertitudes demeurent quant à la capacité de l'Opep+ de maintenir ses réductions de production.

Le cartel et ses partenaires doivent se réunir au mois de juin pour décider du prolongement ou non des accords de réduction de la production. Cité par Les Echos, un conseiller du ministre saoudien de l'Energie a pour sa part indiqué, ce vendredi, s'attendre à ce que le marché pétrolier soit «bien équilibré» cette année.

«Cette année, nous avons vu la mise en œuvre de la décision de l'Opep+. Il est possible d'étendre la réduction de production jusqu'à la fin de l'année en fonction des conditions de marché», a déclaré Ibrahim Al Muhanna lors d'une conférence sur le pétrole à Paris.

«Nous pourrions voir la balance basculer de quelques millions de barils dans un sens ou dans l'autre dans les prochaines semaines», a estimé Leo Mariani, analyste chez KeyBanc Capital Markets, cité par Bloomberg.

«Le potentiel de nouvelles ruptures d'approvisionnement est incroyablement élevé, mais le marché est également de plus en plus incertain», a-t-il ajouté.



## Boumerdès

# Un million de m<sup>3</sup> d'eau mobilisé au barrage «El Hamiz» pour l'irrigation d'appoint des céréales

Les céréaliculteurs de Boumerdès ont bénéficié, dernièrement, d'une autorisation portant mobilisation à leur profit d'un volume complémentaire de pas moins d'un million de m<sup>3</sup> d'eau du barrage «El Hamiz» (ouest de la wilaya), pour l'irrigation d'appoint des cultures céréalières a-t-on appris de la directrice par intérim des ressources en eau.

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a accordé (après agrément de la tutelle) une autorisation aux agriculteurs de la wilaya, début avril courant, en vue de l'«exploitation de ce volume d'eau dans l'irrigation d'appoint des cultures céréalières, classées comme stratégiques pour l'économie nationale», a indiqué Haddad Malika.

Elle a fait part de l'exploitation, à ce jour, par les agriculteurs locaux, d'un volume de 300 000 m<sup>3</sup> de cette eau, dans l'irrigation d'appoint de leurs cultures, au moment où l'opération se poursuit toujours.

Une campagne de sensibilisation a été lancée en direction des concernés, en vue de les inciter à l'exploitation, «dans les plus brefs délais», de ce volume d'eau qui leur a été destiné, a-t-elle, par ailleurs, souligné. Selon la Direction des services agricoles de Boumerdès, des actions sont actuellement en cours en vue de procéder à une extension de l'ordre de 2500 ha dans la superficie irriguée de la wilaya. Grâce à cette extension, la superficie agricole

irriguée, estimée actuellement à 20 000 ha sera portée à plus de 22 000 ha à fin 2019, dans le cadre du plan d'action (2015-2019) du secteur, ainsi que celui du Programme gouvernemental visant l'irrigation d'une superficie globale de 2 millions d'hectares de terres agricoles à travers le pays à cette échéance.

Il a été signalé la mobilisation, pour ce faire, de toutes les ressources hydriques de la wilaya, représentées par 4 barrages, 20 retenus collinaires, près de 1300 forages, une centaine de sources d'eau, et près de 140 bassins, auxquels s'ajoutent de grands volumes d'eaux épurées au niveau des stations de traitement des eaux usées conjugués à une pluviométrie annuelle estimée à pas moins de 700 mm d'eau. A noter que l'extension de la surface agricole irriguée, considérée comme stratégique pour la filière céréalière notamment, a débuté en 2012. La wilaya comptait alors une superficie agricole irriguée de 15 000 ha, portée en 2018 à près de 20 000 ha, soit un taux de près de 32% d'une SAU (surface agricole utile) de près de 65 000 ha répartie sur 20 128



exploitations agricoles. Pour la présente campagne agricole, la superficie irriguée dans la wilaya se répartie à raison de 60% pour les

cultures maraichères, 17% pour l'arboriculture, 11% pour les agrumes, 10% pour les vignes, et 1% pour les grandes cultures.

## Médéa

## Campagne de prévention sur les risques de noyade dans les plans d'eau

Une campagne de sensibilisation sur les risques de noyade dans les plans d'eau a été lancée par la Protection civile de Médéa, en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de cette structure. Différents partenaires, à l'instar de l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt), les directions des services agricoles et les forêts, l'éducation et les collectivités locales, sont associés à cette campagne de prévention et d'information qui s'étalera sur deux étapes, la première s'achèvera fin mai prochain, tandis que la seconde phase couvrira toute la période estivale, a indiqué le lieutenant Karim Benfahsi. Selon cet officier, la 1<sup>re</sup> phase de cette campagne d'information et de prévention va cibler, en priorité, les élèves, de manière à assurer une large diffusion de l'information parmi cette catégorie, la plus exposée à des risques de noyade, en profitant de leur pré-

sence au niveau des établissements éducatifs pour discuter de ce phénomène et leur expliquer les risques encourus lors de la fréquentation de ces plans d'eau, a-t-il affirmé. La 2<sup>e</sup> phase de la campagne de prévention interviendra, selon la même source, dès le début de la saison estivale et sera menée en direction du grand public, à travers l'organisation d'une caravane d'information, qui va sillonner les grandes agglomérations urbaines et certaines communes disposant de retenues collinaires, de bassins agricoles ou situées à proximité de grands barrages, comme Ladrata à Sidi Naâmane, Ghrib, Ouamri et Hannacha, ou Beni Slimane, a expliqué le lieutenant Benfahsi. Outre les actions de proximité qui seront animées par des sauveteurs et secouristes de la Protection civile, des journées portes ouvertes sur les unités d'intervention de ce corps et des cours d'initiation au secouris-

me de masse seront organisés, durant toute la durée de cette campagne, a-t-il ajouté.

L'objectif de cette campagne est de parvenir, selon cet officier, à réduire le nombre de cas de décès enregistré chaque saison estivale et d'inculquer aux jeunes une culture préventive susceptible de préserver leur vie, à travers un travail d'information de proximité, ponctué par des exercices de simulation de sauvetage et de réanimation, ainsi que par l'organisation de séances d'explication sur les dangers de la nage dans les plans d'eau.

La Protection civile de Médéa avait déploré le décès de huit personnes par noyade, en 2018, et 3 autres, depuis le début de l'année en cours, au moment où 4 personnes ont été sauvées par les plongeurs de la Protection civile, dont trois durant l'année 2018, a rappelé le même officier.

## Bouira

## Réhabilitation du réseau routier

L'APC de Lakhdaria (ouest de Bouira) vient de dégager une enveloppe budgétaire de près de 3 millions de dinars, dans le but de «colmater» les diverses crevasses qui jonchent les rues de l'ex-Palestro. Ainsi, selon lesdits services, cette opération va être lancée incessamment, en attendant des aides financières plus conséquentes de la wilaya, afin de tenter de réhabiliter le réseau routier à l'échelle locale. En effet, plusieurs axes routiers ont été entièrement éventrés, offrant à la ville un visage des plus hideux. Les nids-de-poule et autres crevasses y sont légion. D'ailleurs, la commune de Lakhdaria est surnommée, à juste titre, la ville aux 1001 crevasses. Ainsi, du côté la déviation de la cité de Tala Ljir, laquelle conduit

vers la sortie ouest de Lakhdaria, on ne dénombre pas moins d'une dizaine de crevasses.

Les automobilistes, sous peine de laisser leur châssis sur le bitume, sont contraints de rouler en première et slalomer entre les divers trous béants qui jalonnent cette route. Du côté de l'avenue principale de la municipalité, des cavités assez profondes se sont constituées, donnant à ce boulevard, des allures d'un «champ de mines».

Les services de la DTP et l'APC de Lakhdaria ont une part non négligeable de responsabilité dans ce désastre routier, mais ils ne sont pas les seuls à blâmer.

Les entreprises réalisatrices, au même titre que les organismes de contrôle, sont également pointées du doigt par

l'opinion publique. En effet et dès l'obtention des marchés de réalisation de tel ou tel projet de réhabilitation, les entrepreneurs songent déjà à «l'offrir» en sous-traitance à une petite entreprise. C'est un procédé légal, qui fait travailler les petites entreprises et fait gagner de l'argent aux grandes.

Cependant, certains projets sont sous-traités par des entreprises issues des mécanismes d'aides à l'emploi (Ansej, Cnac, Angem), c'est-à-dire, sans grande qualification. Enfin, il y a lieu de signaler que depuis 2005, le secteur des travaux publics à Bouira a consommé plus de 42 milliards de dinars pour un résultat plus que discutable.

Constantine

# Les chiens errants, cible de la vindicte humaine

*Meilleur ami de l'homme, le chien devient vite une menace lorsqu'il est en errance, mais aussi une cible de la vindicte humaine, allant de la mutilation à l'empoisonnement jusqu'à l'abattage, comme c'est le cas à Constantine, suscitant l'irritation des âmes sensibles, bénévoles et charitables qui s'affairent à identifier, vacciner et relocaliser cette communauté canine, par le biais de refuges en attendant des lendemains meilleurs.*

«**E**cumant» les cités à la recherche de nourriture et d'un refuge, après avoir été abandonnés par leurs maîtres, et à défaut d'être capturés et transférés dans un lieu adéquat où ils seraient pris en charge par les services de la commune, ces canidés se meuvent, en bande parfois, d'un quartier à un autre, constituant aussi bien une cible, qu'un vecteur potentiel de maladie en l'absence de vaccination et de contrôle par les autorités compétentes. Recueillant des chiens errants depuis 7 ans, pour les soigner et les vacciner, Hacene Hadjira, docteur vétérinaire et président de l'association locale «Salem 25» de protection des animaux et de l'environnement, nourrit l'ambition, de créer un refuge pour ces animaux en vue de procéder, notamment, à l'identification et la vaccination en sus de leur trouver des «tuteurs» pour les adopter. Soutenant que «le chien ne représente jamais un danger pour l'homme», le président de cette association, agréée le 11 février 2019, a fait remarquer que cet animal, connu pour sa fidélité, peut néanmoins devenir belliqueux quand il s'agit de se défendre, notamment lorsqu'il est agressé par des enfants ou même des adultes.

Il exprime, à cet effet, son souhait de créer «un lieu pour abriter les chiens, mais aussi les chats errants, ouvert aux enfants et leurs parents, pour qu'ils puissent se familiariser avec ces animaux, apprendre à s'en occuper et en prendre soin», mais ce projet, dit-il, reste toutefois tributaire de «l'aide des pouvoirs publics». En attendant, assure Hadjira, ce sont les domiciles des membres de l'association «Salem 25» qui font office de refuges pour chiens errants, «le temps de les soigner, les vacciner et leur trouver un propriétaire». Il a fait état à cet effet, du cas d'un chien errant, «chétif, malade et à l'aspect repoussant», recueilli par une des membres de l'association et dont les soins ont redonné une belle apparence et de la vitalité à ce canidé, précisant que ce dernier a été par la suite «adopté». Selon le président de l'association «Salem 25», la majo-

rité des chiens errants ont été à l'origine «exploités pour le gardiennage», en vue de sécuriser les chantiers en construction et dissuader d'éventuels rôdeurs, avant d'être abandonnés à leur sort, quelques mois plus tard, une fois le projet finalisé et réceptionné. Normalement ces chiens, déjà rompus à la surveillance des chantiers, devraient être utilisés pour la sécurisation d'autres sites nécessitant un gardiennage, notamment nocturne, au lieu de les laisser livrés à eux-mêmes, à la merci de personnes malintentionnées ou abattus lors de campagnes organisées par les services de la commune», a souligné Hadjira. Estimant que l'abattage des chiens errants «ne constitue pas une solution», au risque de provoquer un dérèglement de l'écosystème, ce vétérinaire a mis l'accent sur le «rôle important» des chiens qui représentent un rempart contre certains animaux sauvages comme le loup ou le sanglier, ainsi que les chats qui permettent de réguler la population des rats. Outre son objectif d'accorder un refuge aux chiens et chats errants, l'association «Salem 25» aspire, ajoute-il, à faire connaître les zoonoses (maladies transmissibles par les animaux à l'homme), protéger la faune sauvage ainsi que l'environnement et ce, au-delà des frontières de la wilaya de Constantine, avec la création, dernièrement, de l'association «Salem 23» de Annaba et la création future des associations Salem 4, 5 et 19 (à Batna, Biskra et Sétif).

## 700 chiens errants abattus en 2018

Pour faire face à la surpopulation des chiens errants, des campagnes d'abattage, mais aussi de capture, sont régulièrement organisées par les services de la commune, mais celles-ci sont loin de constituer une panacée contre leur prolifération, confie Charaf Bensari, vétérinaire et vice-président de l'Assemblée populaire communale du chef-lieu de wilaya, chargé de l'hygiène, de l'assainissement et des moyens



généraux. Durant l'année 2018, environ 700 chiens errants ont été abattus à Constantine, a-t-il affirmé, précisant que ce chiffre reste «en deçà de la réalité», eu égard au nombre important de chiens errants existants à travers le territoire de la wilaya, alors qu'il y a uniquement deux brigades chargées de la capture des chiens durant la journée et de l'abattage durant la nuit. Des actions «insuffisantes», estime cet édile, évoquant la nécessité d'augmenter, au cours de l'exercice 2019, l'effectif des agents affectés à la capture des chiens en vue d'en attraper davantage et de réduire l'abattage. Bensari a fait savoir, à cet effet, que les services de la commune souhaitent également émettre une proposition visant à appréhender les chiens à l'aide de pistolets anesthésiants pour pouvoir faciliter leur capture, les soigner et les vacciner avec le concours d'associations locales de protection des animaux. Toutefois, en attendant la création à l'avenir d'une fourrière destinée aux animaux errants (chiens, chats, ovins et bovins) prévue à Djebel

Quahch, les services de la commune transfèrent les chiens capturés dans des locaux situés dans le quartier de Bardo, mais à défaut d'espace, «la plupart finissent par être abattus», a-t-il déploré. De son côté, Mohamed Boumaâza, directeur de l'Etablissement public à caractère industriel et commercial PROPCO, relève que les services concernés orientent davantage leurs efforts vers la capture des chiens, précisant qu'en 2018, sur les 700 chiens errants abattus, 30% ont été abattus en collaboration avec l'association des chasseurs (quand ses membres sont disponibles) et les services de la Police et de la Gendarmerie. Pour les associations de protection des animaux, il s'agit de mettre un terme à l'abattage des chiens et des chats errants, déplorant les «souffrances que cette opération peut occasionner à ces animaux», et appelant à lutter contre la prolifération de ces animaux par l'identification, la vaccination et la stérilisation, des solutions somme toutes préconisées par l'Organisation mondiale de la santé.

Tébessa

## Une production prévisionnelle de 900 000 quintaux de céréales

Une production de près de 900 000 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Tébessa au titre de l'actuelle campagne agricole, a indiqué, samedi, le directeur des services agricoles, Makhlouf Hormi. «La production céréalière devra enregistrer une hausse par rapport à la dernière campagne moisson-battage, soldée par la récolte de près de 700 000 quintaux de céréales, toutes espèces confondues», a précisé le même responsable à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage depuis la région sud de la wilaya. La même source a ajouté que des comités sont mobilisés pour inspecter les zones où la campagne moisson-battage a été lancée afin de déterminer la

production céréalière, soulignant que les quantités «importantes» de pluie et de neige qu'a connues la wilaya de Tébessa augurent une «bonne année agricole et une bonne production, notamment, dans plusieurs zones touchées par la sécheresse qui a sévi pendant plusieurs années». La superficie agricole mobilisée pour la céréalière dans la wilaya de Tébessa est estimée à 110 000 hectares, dont 56 000 hectares de blé dur et 50 000 hectares d'orge et environ 4000 hectares de blé tendre, a fait savoir le même responsable. La Direction des services agricoles a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réussite de cette campagne moisson-

battage, entre autres, les moissonneuses, les points de collecte et la main-d'œuvre au niveau de toutes les zones où l'opération a été lancée, en particulier dans la région du sud de Tébessa, a-t-on relevé. Dans un autre registre, une première expérience de plantation de légumineuses sur une superficie de 260 hectares a été lancée à Tébessa, révèlent les services agricoles, détaillant que 180 ha ont été consacrés aux lentilles et 98 ha aux pois chiche. Hormi a affirmé que cette expérience sera «évaluée», attestant que «si les résultats seront concluants, les services agricoles œuvreront à encourager les agriculteurs à investir dans la culture des légumineuses».

Khenchela

## Lutte contre la peste des petits ruminants

Plus de 150 000 ovins et caprins ont été vaccinés dans la wilaya de Khenchela dans le cadre de la lutte contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). «Soixante médecins vétérinaires sont mobilisés actuellement à travers les 21 communes de la wilaya pour assurer le parachèvement de l'opération de vaccination contre cette maladie, dans les plus brefs délais afin de prévenir de nouveaux foyers de cette pathologie», a précisé l'inspecteur vétérinaire de wilaya, Mohamed Ouchene, ajoutant qu'un nouveau quota de 100 000 doses de vaccin anti-PPR a

été attribué récemment à Khenchela par le laboratoire vétérinaire régional de Constantine. Il a dans ce contexte relevé que ce quota s'ajoute aux 200.000 doses de vaccin dont a bénéficié la wilaya de Khenchela en trois phases entre février et de mars derniers. Il a appelé dans ce sens appelé les éleveurs à se rapprocher des vétérinaires des secteurs public et privé de différentes communes de la wilaya pour tout accompagnement s'agissant de la vaccination de leur cheptel assurant que «le vaccin était disponible en quantité suffisante et que les services du laboratoire vétérinaire régional de Constantine

sont prêts à fournir d'autres quantités de vaccin en cas de besoin». En outre, le même inspecteur vétérinaire a souligné que 5600 bovins ont été jusqu'à présent vaccinés dans le cadre de la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse lancée le 18 mars dernier, affirmant la disponibilité du vaccin en quantités suffisantes dans la wilaya où 28 vétérinaires du secteur public et d'autres privés chapeautent l'opération de vaccination. Bien que la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse dure trois mois, l'inspection vétérinaire s'emploie avec la coordination des vétérinaires à la finaliser «avant le mois de

Ramadhan dans le cadre d'une mesure de précaution prise par la DSA, visant à prévenir cette pathologie qui touche souvent des vaches durant la saison estivale», a-t-il fait savoir. Près de 1005 ovins et 1100 caprins ont péri dans la même région depuis le mois de novembre 2018, tandis qu'aucun cas n'a été signalé au sein du cheptel bovin», a rappelé la même source. La wilaya de Khenchela dispose d'un patrimoine animal constitué de 433 000 têtes ovines, de plus de 73 000 caprins ainsi que 16 000 têtes bovines, selon les statistiques établies en 2018 par les services locaux du secteur agricole.

Oran

# Vaste opération de nettoyage de 32 plages en prévision de la saison estivale

Une vaste opération appelée «Plage propre» a été lancée à Oran dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019, a-t-on appris, ce dimanche, de la cellule environnement et protection du milieu du cabinet du wali

La première journée de cette opération a touché samedi les communes de Gdyl, Mers El Hadjadj, Aïn Turck, Bousfer et El Ançor, en plus de la plage d'Aïn Franine dans la commune de Bir El Djir, Madagh (commune d'Aïn El Kerma) et plage Saint Michel dans la commune d'Arzew. La totalité des plages, qui ont bénéficié de cette opération, ont été dotées de moyens humains et matériels importants, soit 26 plages sur les 32 et l'opération se poursuit jusqu'à la saison estivale. Par ailleurs, le dispositif de l'alliance environnementale poursuit ses activités quotidiennes pour le nettoyage, traitement de l'environnement en mobilisant 62 agents, 4 camions et une grue pour intervenir au niveau de plusieurs points. Il s'agit, notamment de la route nationale RN 4 dans son tronçon reliant le rond-point de l'aéroport à celui d'El Bahia, la

RN 11 dans son tronçon reliant le carrefour «El Mourchid» et l'inspection régionale de la Sûreté nationale au quartier Sidi El Bachir, le boulevard 19-Mars dans son tronçon reliant le rond-point de la résidence El Bahia à haï Es Seddikia au le pont Zabana, à la forêt de Canastel à la délégation communale d'El Menzeh à Oran. Ces actions ont permis de collecter 250 grands sacs d'ordures (cartons, plastique, aluminium et autres débris) outre la coupe d'arbres. Cette opération de volontariat s'est poursuivie samedi pour la levée des déchets solides, points noirs et traiter l'environnement au niveau des cités 288 logements publics locatifs et 900 logements à haï «Rahma» de Misserghine, et ce avec le concours de plusieurs services. Cette opération a vu la mobilisation de trois camions et de deux grues pour la collecte de 75 tonnes de déchets solides.



## Réception de la 1<sup>re</sup> tranche du nouveau parc d'attractions en juin prochain

La première tranche du nouveau parc d'attraction de la ville d'Oran sera réceptionnée au mois de juin prochain, a annoncé le directeur du tourisme et de l'artisanat, Belabbès Kaim Benamar. Les travaux de la première tranche du projet, a-t-il ajouté, comporte la réalisation de la grande roue, des jeux pour enfants, d'espaces verts, des cafétérias, des restaurants qui sont en cours de réalisation pour être réceptionnés en juin prochain. Ce projet, implanté au niveau de la 4<sup>e</sup> voie d'évitement du rond point «El Bahia» jusqu'à l'aéroport international

Ahmed-Ben Bella, devra conférer, une fois mis en exploitation, une valeur ajoutée en diversifiant les activités touristiques et para-touristiques, surtout durant la saison estivale. Cet espace forestier de divertissement, inscrit au titre de l'investissement privé, permettra de réhabiliter la partie sud de la ville en intégrant des projets de loisirs au profit des citoyens pour donner une touche esthétique, surtout que la wilaya s'appête à abriter la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens en 2021. A noter que la wilaya d'Oran s'appête, la prochaine sai-

son estivale, à réceptionner plusieurs structures de divertissement et touristiques, notamment une plage artificielle à Djoualek, au chef-lieu de wilaya, un parc aquatique «Aquaparc Kristel», dans la zone de Kristel relevant de la commune de Gdyl, la plus importante en Afrique et premier du genre au niveau de la wilaya. Il est prévu aussi l'entrée en service de 15 hôtels relevant du secteur privé à travers les communes d'Oran, Aïn Turk, Arzew, Bir El Djir, Es Sénia et Bethioua générant 718 emplois et créant 2178 lits.

Mostaganem

## Solidarité durant le Ramadhan pour près de 40 000 familles

Lors du dernier conseil de wilaya tenu au siège de la wilaya sous la présidence du wali Rabehi Mohamed, il a été décidé d'octroyer une aide sociale, entrant dans le cadre de la solidarité du mois de Ramadhan, à 38 779 familles nécessiteuses pour l'ensemble des 32 communes de la wilaya de Mostaganem ciblées par le programme de solidarité. La Direction de l'action sociale a souligné que ses services ont déployé des efforts importants pour pouvoir assainir la situation en se basant sur des statistiques fiables. Par ailleurs, toutes les autres parties en présen-

ce, notamment les bienfaiteurs, les entrepreneurs, les collectivités locales, la wilaya, les affaires religieuses ont contribué efficacement dans cette action humanitaire de solidarité. Notons que la somme de 18,7 milliards de centimes est consacrée pour l'opération de solidarité de Ramadhan. L'importante somme qui sera collectée par les diverses parties sera équitablement répartie entre les familles nécessiteuses. Le wali a, lors de ce conseil, sommé tous les responsables à contribuer afin de permettre à ces familles dont les revenus sont très limi-

tés de passer le mois de Ramadhan dans les meilleures conditions. Contrairement aux précédentes années, la solidarité se fera cette année par l'envoi d'un chèque postal au père de famille nécessiteuse. À cet effet, le wali a sommé les présidents d'APC en particulier à aider ceux qui ne disposent pas d'un numéro de CCP. En ce qui concerne les orphelins et les handicapés, le wali a indiqué qu'ils auront une aide financière de 6.000 DA. S'agissant des personnes de passage ou de touristes de transit à Mostaganem, le premier responsable de la wilaya a indiqué que

26 restaurants du cœur seront opérationnels à travers plusieurs localités de la wilaya. Ils prendront en charge les personnes sans domiciles fixe, les démunis, etc. S'exprimant en présence des P/APC, du président d'APW et de plusieurs directeurs exécutifs, le wali a suggéré de créer un esprit de bienfaisance entre les communautés et de se soutenir. Par ailleurs, le wali s'est aussi attardé sur la prochaine rentrée scolaire en ordonnant au directeur de l'éducation d'amorcer les préparatifs en recensant les diverses priorités

Tissemsilt

## Développer les sports de montagne à la forêt El Medad pour promouvoir l'éco-tourisme dans la wilaya



Un programme de développement et de promotion des sports de montagne sera lancé au parc national des cèdres de Theniet El Had (Tissemsilt), a-t-on appris du président du club de cyclisme de cette collectivité locale, initiateur de cette activité. En marge du 6<sup>e</sup> tournoi national de cyclisme, de marche et de camping, qui a pris fin samedi à la forêt El Medad, Moulay Abdelmadjid a souligné que ce programme, élaboré en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports et de la maison du parc des cèdres, porte sur la tenue de sessions de formation des jeunes dans les disciplines du cyclisme, de l'alpinisme, du ski, du cross-country et des randonnées en montagne. A ce titre, il s'agira également d'encourager les jeunes de la région, surtout les adhérents aux structures juvéniles de la wilaya, à créer des clubs et associations sportives dédiées à ces disciplines. Un 1<sup>er</sup> championnat

local regroupant les amateurs de sports de montagne de la wilaya sera organisé l'été prochain pour sélectionner les jeunes talents en vue de créer d'une association de wilaya concernant cette activité. Un film et un guide de promotion seront réalisés sur les atouts que recèle le parc national des cèdres de Theniet El Hadj en matière de pratique de sports de montagne, a ajouté le même interlocuteur. Le 6<sup>e</sup> tournoi national de cyclisme, de marche et du camping au parc national des cèdres de Theniet El Hadj a été marquée par l'organisation d'une course non compétitive de cyclisme au sein de la forêt, une randonnée pédestre sur une distance de 10 km pour découvrir des sites naturels pittoresques outre la tenue d'un camping au niveau de la région. Ce tournoi a connu la participation de plus de 400 jeunes affiliés aux clubs de marche, de camping et de cyclisme de 17 wilayas.

## Ouargla

# Les potentialités socioculturelles mises en exergue pour promouvoir le tourisme éducatif de jeunes

Les diverses potentialités socioculturelles que renferment les wilayas dans le Sud du pays sont mises en exergue dans le cadre des journées d'information sur le tourisme éducatif de jeunes ouvertes, ce dimanche, à Ouargla.

Placées sous le signe «le tourisme de jeunes pour ancrer l'esprit de citoyenneté», ces journées d'information, qu'abrite l'auberge des jeunes «Rose de sable», regroupe des représentants d'auberges de jeunes, d'Offices de tourisme et d'associations activant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat des régions des wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El Oued et des wilayas déléguées de Touggourt, El Ménéa et El Meghaïer. Ces rencontres constituent un espace pour la promotion des connaissances des jeunes sur les richesses de leur pays comme les divers sites touristiques, le patrimoine culturel et historique authentique, en plus de raffermir les liens entre les jeunes au travers d'initiatives de jumelage et d'échanges dans différents domaines (savoir, culture, tourisme, us et traditions), selon les organisateurs. Initiée par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Ouargla, en coordination avec les Offices des établissements de jeunes

(ODEJ), ces journées comportent notamment une exposition sur des articles d'artisanat traditionnel ancestral (vannerie, céramique, poterie, tapisserie, art de sablage, tissage et broderie traditionnels, et articles de décoration). Des expositions de photographies et d'affiches font connaître aussi la diversité des potentialités touristiques et naturelles du pays (dunes de sables, palmeraies, lacs et autres), ainsi que des monuments et sites archéologiques (ksour, zaouïas, mosquées antiques, entre autres). L'initiative permet aussi de s'informer sur la carte des auberges de jeunes dans la région, indispensables pour leurs voyages, au vu des prestations et programmes éducatifs qu'elles offrent et de leurs prix abordables, a-t-on ajouté. Le programme de cette manifestation, qui s'étale sur 5 jours, prévoit aussi une conférence sur l'Eductour de jeunes et des sorties au lac de Hassi Benabdallah (daïra de Sidi Khouiled) et à Oued N'sa (commune d'El Hedjira).



## Laghouat Plusieurs projets en faveur de la commune du chef-lieu de wilaya



Plusieurs projets ont été retenus, au titre de différents programmes de développement de 2019, en faveur de la commune de Laghouat, a-t-on appris, ce dimanche, des services de la wilaya. Cette commune s'est vu accorder, en matière de structures éducatives, des projets de réalisation, dans la zone de Bordj Senoussi, d'un collège «base 5» doté d'un internat, trois écoles primaires de catégorie «C» et «D», neuf cantines scolaires, l'équipement de 3 autres et la réalisation et l'équipement d'un demi-pensionnat au lycée Ahmed-Kessiba, a-t-on précisé. Le secteur de la santé va acquérir 9 reims artificiels pour le service d'hémodialyse de l'établissement public hospitalier EPH-H'mida Benadjila, l'inscription d'une opération de réhabilitation de cette structure et la réalisation d'une polyclinique au niveau du plan d'occupation des sols POS-18 dans la commune du

chef-lieu de wilaya. Dans le but de promouvoir l'investissement dans cette collectivité, il est également relevé l'inscription, pour plus de 3,2 milliards de dinars, d'opérations d'extension de près de 60 hectares supplémentaires de la zone industrielle «Bouchaker» et l'aménagement et la réhabilitation d'une zone d'expansion touristique (ZET) sur une surface de 40 ha. Une enveloppe de 106 millions de dinars est aussi consacrée, au titre du programme sectoriel de développement (PSD), à la réalisation de travaux d'aménagement urbain, le raccordement aux réseaux divers, ainsi que la projection de nouvelles routes au niveau du projet de 524 logements publics locatifs dans la zone de Boukhenfous. Laghouat s'est vue accorder, au titre du programme communal de développement (PCD), une douzaine de projets de développement à être lancés prochainement.

## Tamanrasset Ouverture d'une information judiciaire relative à des contrats de sous-traitance

Nouveau rebondissement dans l'affaire des contrats conclus par la direction de l'EPMC (Entreprise publique de matériaux de construction) de Tamanrasset avec des sociétés de sous-traitance. Le wali de Tamanrasset, Djillali Doumi, a décidé d'actionner l'appareil judiciaire pour faire toute la lumière sur ce dossier qui constitue un véritable casse-tête chinois pour les autorités locales. L'ouverture d'une enquête judiciaire vient ainsi en réaction aux graves déclarations des employés de cette entreprise qui ont, faut-il le rappeler, battu le pavé tout récemment. En effet, les protestataires ont dénoncé «les accords douteux» conclus avec des sous-traitants qui, de connivence avec les responsables de l'entreprise, auraient fait main basse sur tout le matériel et les engins de cette société déficitaire.

Les travailleurs de cette filiale polyvalente appartenant au groupe des industries locales, Divindus n'ont pas manqué de tancer le PDG du groupe pour «ses magouilles et ses décisions irréflechies portant location du matériel de l'entreprise dans des conditions qui prêtent à confusion», s'indignent-ils en citant l'exemple de l'entrepreneur retenu pour la réalisation du projet d'une brigade de gendarmerie à Aïn Guezzam.

Selon les travailleurs, l'entreprise aura mobilisé ses camions, ses engins et son concasseur au service de l'entrepreneur en question en contrepartie du

versement de 3% du marché à l'EPMC. Toutefois, «aucun document justifiant cette convention ou ce contrat n'a été fourni à la direction.

Les employés s'inquiètent vivement du sort de cette entreprise qui se dirige droit vers une liquidation programmée», se lamentent les contestataires qui réclamaient désespérément leurs mensualités depuis 5 mois. «On nous a gavé de promesses jamais tenues. On en a marre de cette situation. Certains pères de famille n'ont plus de quoi nourrir leurs enfants», s'indignent-ils encore. Il convient de noter au demeurant que cette énième action de protestation est motivée par l'exacerbation trop poussée des problèmes professionnels au sein de l'entreprise, laquelle est, signalons-le, toujours gérée par le même responsable que la Direction centrale avait limogé en mai 2017 pour «fausses déclarations, manipulation de données et dissimulation de la réalité économique de l'entreprise», ainsi que pour «insuffisance professionnelle», qui serait pour beaucoup dans le déficit et la crise financière ayant paralysé l'entreprise. Nous avons essayé de joindre le directeur de l'EPMC pour avoir sa version des faits, cependant toutes nos tentatives sont restées vaines. À en croire des employés proches de l'administration, le directeur en question serait en fuite en Tunisie où il aurait «monté des projets privés sur le dos de l'EPMC».

## Ghardaïa Une enveloppe financière conséquente mobilisée pour l'acquisition de matériel biomédical

Plus de 110 millions de dinars ont été mobilisés par les pouvoirs publics pour l'acquisition de matériel biomédical moderne au profit du secteur de la santé dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris, ce dimanche, de la Direction de la santé et de la population (DSP). Ce financement a permis l'acquisition de 4 appareils à rayon X numérisés destinés aux hôpitaux de Métlili et El Ménéa et aux polycliniques de Zelfana et Theniet El Makhzen, ainsi que 3 appareils rayon X classiques pour les polycliniques de Hassi El Gara, El Ménéa et la zone urbaine de Hadj Messaoud (Ghardaïa), a précisé le DSP, Ameer Benaïssa.

5 échographes, dont 3 avec sondes, ont été également remis aux hôpitaux de Métlili, El Ménéa et Ghardaïa ainsi qu'à l'établissement de santé de proximité et l'établissement spécialisé Mère-enfant de Ghardaïa, a-t-il ajouté. 4 fauteuils dentaires pour les polycliniques de Ghardaïa, Métaïlié, Berriane et Guérira ainsi que 3 autoclaves pour les blocs opératoires des hôpitaux de Métaïlié et Ghardaïa et l'établissement spécialisé Mère-enfant de Ghardaïa ont été également réceptionnés, a-t-il poursuivi.

Du matériel médical d'urgence composé, notamment d'électrochocs, d'aspirateurs, de respirateurs et de matériel de base pour laboratoire ont été acquis pour améliorer les prestations dans le secteur. Le directeur du secteur a mis en relief les efforts visant à réduire les disparités en matière d'équipement médical, précisant que ces actions sont entreprises pour optimiser le rendement des praticiens et démocratiser l'accès aux matériels médicaux, surtout dans le monde rural et les zones éloignées, a souligné Benaïssa. La wilaya de Ghardaïa compte quatre hôpitaux, un établissement spécialisé Mère-enfant, 23 polycliniques et 69 salles de soins.

## La vente de Nintendo Switch autorisée en Chine

Le marché chinois est un marché particulièrement difficile à appréhender. Cela passe, notamment, nécessairement par des partenariats avec les entreprises locales. Aujourd'hui, c'est la Nintendo Switch qui en profite. La console de salon portable Nintendo Switch sera bientôt vendue en Chine. Et ce, grâce à une collaboration avec le géant Tencent. Une annonce qui aura eu tôt fait de faire grimper Big N en bourse. Si la Switch cartonne partout dans le monde depuis maintenant deux ans, la Chine en restait privée, le gouvernement n'ayant pas autorisé sa vente dans le pays. Mais depuis cette semaine, la console est vendue dans l'Empire du Milieu. Comme le précise



Reuters, Nintendo a ainsi gagné pas moins de 17% à la bourse de Tokyo, le Nikkei. La plus forte hausse depuis Juillet 2016 et le lancement de Pokémon Go. La commercialisation de la Switch en Chine se fera grâce à un partenariat entre Nintendo et

Tencent, éditeur majeur dans le pays. Et pour lancer l'opération, la Switch sera commercialisée avec une démo de New Super Mario Bros. U Deluxe. Aucune date n'a encore été communiquée. Une chose est sûre, avec plus de 1,3 milliard d'habitants, Nintendo

peut rêver de faire sauter la banque. Voilà en tout cas une annonce qui arrive à point nommé, et ce alors que les rumeurs se multiplient quant au lancement de deux nouvelles versions de la console, une Pro, plus puissante, et une Lite, plus nomade, pour les mois à venir.

## PlayStation 5 : la sortie fin 2020 se précise



Si Sony a dévoilé de nombreux détails concernant la prochaine génération de PlayStation, sa date de sortie reste encore assez floue. Il semblerait cependant qu'il faille l'attendre pour la fin 2020. Si l'on en croit une récente fuite, la PS5 ne serait en effet pas commercialisée avant la fin de l'année 2020, la «faute» à des composants AMD qui ne seraient prêts que durant le 3ème trimestre de l'année prochaine. Explication. Selon Digitimes, «la PS5 devrait sortir au cours du second semestre de

2020», citant des sources proches de l'industrie. Plusieurs composants sont encore en cours de développement. C'est le cas notamment du CPU de 8 cœurs et du GPU en 7 nm conçu par AMD. La PS5 embarquerait aussi un SoC AMD Gonzalo, celui-ci est presque achevé. Ces nouvelles informations sont en phase avec les récentes déclarations de Mark Cerny, architecte de la PlayStation chez Sony. Interrogé par Wired, il confirmait il y a peu que la PS5 ne sortirait pas en 2019. Et

d'ajouter que un SSD ultra performant serait bien de la partie, tout comme le support de la 8K, de l'audio 3D, du ray-tracing et de la rétrocompatibilité avec les jeux PS4. Dernier indice qui pointe vers une sortie fin 2020. Mark Cerny a suggéré que le jeu Death Stranding pourrait sortir sur PS4 et PS5. Or, son créateur, Hideo Kojima, souhaite sortir le titre avant les JO de Tokyo, lesquels démarrent le 24 Juillet 2020. Un premier aperçu de la PS5 pourraient donc être envisagés durant l'E3 en Juin 2020.

## Le Samsung Galaxy S10 accueille un mode photo de nuit dédié



Le Samsung Galaxy S10 propose une fonctionnalité baptisée Bright Night. Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas, il s'agit de la version du sud-coréen de mode Night Sight de Google sur son Pixel 3. Le seul «problème» est qu'il s'agit d'une fonctionnalité automatisée, ne se

déclenchant d'elle-même que lorsque la luminosité est extrêmement faible. Ce n'est pas une mauvaise idée, d'autant que le résultat est très réussi mais l'on peut tout à fait comprendre que les utilisateurs aimeraient pouvoir contrôler totalement leur appareil photo. Aujourd'hui, bonne nouvelle.

Selon un rapport de SamMobile, Samsung aurait commencé à déployer une mise à jour conférant justement à ses Galaxy S10 un mode Nuit dédié. Ce mode Nuit proposera exactement la même qualité d'image que ce que l'on peut avoir avec le Bright Night, si ce n'est que c'est l'utilisateur qui décide de l'activer. Cela signifie que vous pouvez l'utiliser quand vous le souhaitez, sans attendre que Bright Night ne s'active seul. La mise à jour a notamment été lancée en Suisse. Ce n'est plus qu'une question de jours avant qu'elle n'arrive sur votre appareil.

Cela étant dit, les critiques de l'appareil photo du Samsung Galaxy S10 montrent qu'il est déjà plus que capable de gérer les photos en faible luminosité. L'arrivée de ce mode Nuit devrait aider les utilisateurs à prendre des photos encore meilleures.

Lundi 22 avril 2019

## Netflix teste la diffusion d'épisodes en mode aléatoire

L'un des principaux avantages de Netflix sur la télévision classique, c'est le fait de pouvoir choisir ce que vous regardez et quand vous le regardez. Un mode aléatoire pourrait-il plaire ? Peut-être pour encourager les utilisateurs à découvrir de nouveaux contenus ou des épisodes qu'ils auraient pu manquer, Netflix teste actuellement la lecture d'épisodes en mode aléatoire. Cette nouveauté a été aperçue par Android Police sur l'application Android de la plate-forme. Netflix permet de regarder les épisodes des séries en mode aléatoire. Pas question ici d'un choix aléatoire de la série mais les épisodes d'une même série s'enchaînent de manière aléatoire. Un tel mode de lecture dans les séries pourrait être un bon moyen pour les utilisateurs de découvrir de nouvelles séries. Mais lire des épisodes d'une série dans le désordre, voilà qui est très étonnant. À moins peut-être que vous ne soyez dans votre dixième visionnage de Friends et que vous ne vous souciez plus le moins du monde de les faire dans l'ordre ou non. Difficile de savoir si Netflix a l'intention de garder cette fonctionnalité de manière définitive ou si la plate-forme ne fait que prendre la température avec une telle option.



## 7 aliments pour lutter contre la fatigue matinale

Beaucoup cherchent à combattre la fatigue matinale avec des boissons énergisantes et des produits commerciaux qui ne masquent le problème que momentanément.

Bien qu'elles semblent donner un regain d'énergie, il est préférable de commencer à les remplacer par des aliments naturels qui favorisent un sentiment de bien-être. Vous voulez les incorporer dans votre régime alimentaire ? Découvrons les 7 meilleurs !

### L'avoine

L'avoine est considérée comme la céréale la plus «complète» en raison de ses qualités nutritionnelles. C'est l'un des aliments qui ne doit pas manquer dans votre alimentation, car elle représente une source importante d'énergie. Elle concentre d'importantes quantités de fibres alimentaires, un nutriment qui améliore la digestion et régule l'appétit. Ses vitamines et minéraux améliorent la circulation sanguine et favorisent la santé métabolique et cognitive. Elle est idéale pour prendre soin de la santé cardiaque, car elle aide à contrôler le cholestérol et les triglycérides.

### Le lait

Les personnes qui ne souffrent pas d'intolérance au lactose peuvent trouver dans le lait un bon allié pour contrer cette sensation de fatigue matinale. C'est un aliment qui fournit des acides aminés essentiels et des vitamines qui, une fois assimilés, augmentent la sensation de vitalité et d'énergie. L'un de ses acides aminés, le tryptophane, stimule la sécrétion

de sérotonine dans le cerveau, un neurotransmetteur lié au bien-être.

### Les fruits secs

Bien qu'il soit nécessaire de les consommer avec modération, les fruits secs sont des aliments énergétiques qui peuvent réduire la faim et la fatigue matinale. Leur apport élevé en vitamines B et en acides gras est bénéfique pour la santé du système nerveux, en améliorant ainsi la concentration et les capacités mentales. Ils contiennent aussi des fibres alimentaires et des antioxydants qui, en plus de calmer l'anxiété, préviennent les douleurs musculaires et les maux de tête.

### Les lentilles

Les lentilles ont la réputation d'être l'une des variétés de légumineuses les plus saines. Elles sont polyvalentes, faciles à préparer et contiennent également des nutriments qui favorisent de nombreux aspects de la santé physique et mentale. Son apport en fer et en protéines de haute qualité prévient les carences qui conduisent à l'anémie. Elles optimisent la circulation sanguine et aident à maintenir un processus d'oxygénation cellulaire optimal. Ses glucides servent de «carburants» pour les cellules, ce qui augmente ainsi le niveau d'énergie.

### Le chocolat

Que diriez-vous d'un peu de chocolat pour plus d'énergie le matin ? Bien qu'une consommation excessive ne soit pas



recommandée, manger entre 20 et 30 grammes de chocolat noir peut être utile pour améliorer les performances tout au long de la journée. Il contient des graisses et des glucides qui servent de source d'énergie pour les cellules. Il stimule le système nerveux, améliore la santé cardiaque et protège aussi le cerveau contre le stress oxydatif.

### Les graines

Il existe une grande variété de graines qui peuvent aider à combattre les effets de la fatigue matinale. Elles sont faibles en calories et pleines d'éléments nutritifs souchés de la santé. Les graines de chia ou de lin, par exemple, fournissent des acides gras oméga-3 qui favorisent la santé cardiovasculaire et cognitive. Leur faible apport en acides aminés et minéraux optimise la circulation sanguine et prévient

aussi les sautes d'humeur. Les graines de tournesol, de citrouille ou de sésame sont également bénéfiques.

### Les bananes

Pendant de nombreuses décennies, les bananes ont fait l'objet de diverses croyances. Beaucoup ont arrêté de les manger parce qu'ils pensaient qu'il s'agissait d'un aliment qui faisait grossir. Aujourd'hui, ces mythes ont été dissipés et il est reconnu qu'elles sont non seulement délicieuses, mais aussi pleines de propriétés pour le maintien du poids, le corps et la santé émotionnelle. Ses glucides et sucres naturels augmentent les niveaux d'énergie et améliorent les performances. Elles équilibrent l'activité du système nerveux et améliorent l'humeur. Elles calment la faim et aident à améliorer le processus de digestion.

## Notre système immunitaire serait responsable de l'apparition des caries



Les neutrophiles jouent un rôle essentiel dans la réponse de notre système immunitaire aux infections bactériennes.

Mais des chercheurs affirment aujourd'hui que leur action sur les bactéries buccales pourrait en fait aider à l'apparition de caries

dentaires. La carie dentaire, c'est une infection courante de la dent. Une infection que les spécialistes attribuent à la présence, dans notre bouche, de certaines bactéries. Et notamment de Streptococcus mutans. Mais une étude apporte aujourd'hui un éclairage nouveau sur la question. Un éclairage pour le moins surprenant. «Que notre système immunitaire joue un rôle dans l'apparition des caries, c'est incroyable. Pourtant, nous avons désormais des preuves», indique YoavFiner, de l'université de Toronto (Canada). Rappelons que, lorsque survient une attaque bactérienne, des neutrophiles -- qui constituent la première ligne de notre défense antibactérienne -- sont appelés vers la bouche. Ils y pénètrent par l'intermédiaire de nos gencives et détruisent les intrus. Malheureusement, il semblerait que ce faisant, ils portent aussi atteinte à l'environnement local. Les neutrophiles constituent à eux seuls 65

% des globules blancs du sang. Ici, des images de collagène -- comme celui que l'on trouve dans la dentine -- après 24 heures d'incubation avec des neutrophiles. Les neutrophiles constituent à eux seuls 65 % des globules blancs du sang. «C'est comme si vous utilisiez un marteau pour tuer une mouche posée sur un mur», compare YoavFiner. En effet, lorsque les neutrophiles s'en prennent aux bactéries, celles-ci produisent des acides qui déminéralisent la dent sur laquelle elles sont installées. C'est alors que les enzymes des neutrophiles s'associent à celles des bactéries pour causer des dommages à nos dents. Et il ne leur faut pas plus de quelques heures pour cela. Pire, les enzymes des neutrophiles s'attaqueraient également aux résines composites utilisées pour obturer les dents. Ce qui expliquerait pourquoi les caries ont la fâcheuse tendance à réapparaître sur des dents déjà soignées.

## Manger des céréales complètes réduirait le risque de cancer du foie de 40%

D'après une étude américaine publiée dans la revue médicale *JamaOncology*, le 21 février 2019, la consommation de céréales complètes diminuerait quasiment de moitié le risque d'avoir un cancer du foie. Une alimentation riche en céréales complètes aiderait à réduire les risques de cancer du foie, selon une nouvelle étude américaine. Publiée dans la revue médicale *JamaOncology*, le 21 février 2019, les chercheurs ont prouvé que «l'augmentation de la consommation fibres de grains entiers et non de fibres provenant de fruits ou de légumes était associée à la réduction d'un risque non négligeable de prédisposition au cancer du foie», explique l'étude. Appliquer ce régime alimentaire présenterait alors 37% de risque en moins. Les scientifiques ont suivi l'alimentation en fibres de 125 455 patients (77 241 femmes et 48 214 hommes) âgés de 50 ans à 60 ans durant 24 ans. Les participants ont été séparés en deux groupes, l'un avait une consommation riche en fibres de grains entiers (son et germes), tandis que les composants alimentaires de l'autre groupe étaient associés à des fibres alimentaires contenues dans des céréales raffinées, des légumes et des fruits. Résultats : Parmi les patients, 141 cas de cancer du foie ont été identifiés. «Une alimentation riche en son réduirait le risque de cancer de 30% et les germes le réduirait de

11%. Alimentation prescrit au premier groupe témoins. Cependant, dans le deuxième groupe, seulement l'ajout de germes augmenterait en réalité le risque de 22%», rapportent les auteurs de l'étude. Explications : Les fibres contenues dans ces céréales complètes réduiraient la résistance à l'insuline (aide l'organisme à utiliser et/ou à stocker le glucose, l'hyperinsulinémie (affection courante chez plus de la moitié de la population, et entraîne à terme le diabète) et l'inflammation, soit autant de causes connues du cancer du foie. Alors que les fruits et légumes, en particulier les jus de fruits, contiennent du sucre ou du sucre ajouté comme le fructose et le saccharose, ce qui peut provoquer des lésions hépatiques (tumeurs du foie) et une stéatose hépatique non alcoolique (cirrhose du foie), masquant ainsi le bénéfice potentiel des fruits et légumes.

### Le cancer du foie en chiffre

L'augmentation constante des cas de cancer du foie primitif s'explique par le nombre croissant de cirrhoses liées à l'alcoolisme et aux hépatites B ou C. La fréquence plus élevée de l'obésité et du diabète joue également un rôle. 80% des cas de cancer du foie sont masculins. Le cancer du foie survient en moyenne à l'âge de 63 ans.



Les signes : Généralement, le cancer du foie se manifeste par «un amaigrissement important, une perte d'appétit, des nausées, des douleurs dans la partie supérieure droite de l'abdomen, voire une masse détectable à la palpation, à un stade plus avancé de la maladie, d'autres signes peuvent apparaître : «Accumulation de liquide faisant gonfler l'abdomen, intensification de la douleur, confusion, tremblements, jaunisse au niveau de la peau et des yeux...»

Lundi 22 avril 2019

## Musique

# Fraudes et magouilles caractérisent le secteur de la culture

Dans un communiqué, la CMA (Corporation des musiciens algériens) dénonce le non-paiement de plusieurs artistes ayant pris part aux trois dernières éditions du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

Tout a commencé par la publication, le 13 avril, d'un post sur Facebook par l'interprète de musique arabo-andalouse Nisrine Ghenim, où elle dénonçait le non-paiement de sa prestation lors du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes de 2017. «Moi, Nisrine Ghenim (...) déclare et certifie ne pas avoir été payée la somme (sic) de 80.000 DA prévue suite à ma prestation de la soirée d'ouverture du Festival international de musique andalouse et musiques anciennes 2017 (décembre 2017 comme le montre l'affiche) par Aïssa Rahmaoui, commissaire de ce festival, qui occupe un poste au niveau du ministère de la culture.» Elle explique aussi que les nombreuses sollicitations dudit commissaire ont été infructueuses, puisqu'il «ne répond pas aux SMS et derniers appels concernant cette rémunération». Depuis ce jour, d'autres artistes sont sortis de l'ombre pour dénoncer, d'une seule voix, ce qui s'apparente à une «arnaque» et un «scandale». Ainsi, «Imene Sahir, Lila Borsali et son orchestre, Brahim Hadj Kacem, Khalil Baba Ahmed, l'orchestre féminin de l'Opéra d'Alger, l'ensemble national de

musique andalouse et de nombreux artistes» dénoncent à leur tour les agissements du commissariat du festival, à sa tête Aïssa Rahmaoui. Relayée par un communiqué publié par la Corporation des musiciens algériens (CMA), l'affaire révèle qu'une centaine d'artistes au moins n'a pas été payée lors des trois dernières éditions, soit celles de 2016, 2017 et 2018. Créé en janvier 2019, ce collectif qui rassemble déjà plus de 250 membres s'engage à défendre les droits des artistes lésés. Ayant déjà parvenu à «régler certaines affaires de non-paiement qui incriminaient quelques agences de communication», il s'implique dans cette affaire en désignant «un membre pour suivre l'affaire afin d'obtenir gain de cause pour l'ensemble des artistes concernés». Le 14 avril, soit au lendemain de la publication du post de Mme Ghenim, le membre du CMA se «déplace» à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh pour s'entretenir avec Aïssa Rahmaoui, est-il dit dans le communiqué. Mais, lit-on, «Rahmaoui s'avère être absent». Au téléphone, il s'engage à rappeler le lendemain dès qu'il sera à son bureau. Le 15 avril à 11h (...) Rahmaoui décale encore une fois le RDV car «il est très occupé».



Le 17 avril, c'est le directeur artistique du festival, Abdelmoumen Haoua, qui propose à son interlocuteur de «partager sur Facebook un communiqué du Commissariat du festival (...) qui s'engage à honorer les prestations avant la fin du mois d'avril». Au bout d'un entretien fixé le lendemain, Rahmaoui explique que le non-paiement «des membres exécutifs, hôtes et hôtesse, hôtels, boîtes de communication

et artistes» a été causé «par le blocage des budgets par le ministère de la Culture et l'ONDA». Il s'est, en sus, engagé à «payer les concernées d'ici la fin du mois d'avril au plus tard avant le mois de Ramadhan «sauf lenteur administrative, à remettre le plus rapidement possible les contrats des artistes des trois dernières éditions», et enfin «la publication d'un communiqué au nom du commissariat du festival à propos de sa promesse

de paiement». En tout état de cause, même si cette affaire vient à être réglée, elle révèle les graves dysfonctionnements qui entourent la sphère artistique algérienne, où les artistes, même de renommée, ne sont pas à l'abri d'une gestion hasardeuse et dédaigneuse. D'autant plus que certains artistes algériens dévoilent que les musiciens et chanteurs étrangers ayant pris part au festival ont tous été payés, et en cash...

## Littérature

## «La petite planète bleue» de Djamila Boulekhloukh

L'espace Bachir-Mentouri de l'établissement Art & Culture a abrité dernièrement une rencontre avec le duo Hamid Bilek et Djamila Boulekhloukh pour la présentation de leur œuvre : «Kouikeb El Qamar El Azreq» (la petite planète bleue). Publié aux éditions Atfalouna, cet ouvrage est un appel à la sauvegarde de «notre bonne vieille Terre, d'habitude si bleue océane, si verte herbeuse et si dorée d'épis d'or n'en peux plus de l'offensante main de l'homme». À ce propos, notre mère la Terre est si lasse qu'elle en a le dos voûté à cause du port du poids de 7,7 milliards de personnes qu'elle héberge. Et comme si la densité humaine ne suffisait pas à son malheur, la Terre s'enlaidit des coups de hache du bûcheron qui pèle ses forêts d'hideuses pelades et ses ruisseaux se souillent des rejets nocifs des usines. À telle enseigne que la Terre s'en offusque, du fait que

l'azur de ses océans est en fer gris. Révoltée, la terre pleure sa détresse jusqu'à abaisser le niveau de ses mers et assèche ses rivières. Alors, se sachant exsangue, la terre s'attriste pour ses enfants qu'elle doit abandonner ! Mais à qui? S'inquiète-elle auprès du soleil et de la lune. Mais on n'en dira pas plus. Sinon que le livre d'une dizaine de pages se conte d'une écriture aisée pour l'enfant et est animé de dessins aux couleurs chatoyantes. Autrement qu'il est requis de laisser la chance aux enfants de lire ce qui nous attend, si rien n'est fait pour soulager notre Terre de ses maux : «J'étais âgée à peine de 14 ans lorsque j'ai écrit ce SOS fictionnel afin d'alarmer mon entourage quant à l'urgence d'être au chevet de notre Terre. Je remercie mes professeurs pour leurs judicieux conseils», a indiqué l'auteure. Lucide, mais toutefois précoce, l'idée de Djamila s'invite

ainsi dans le débat autour de l'engrais qui inocule nos sols et qui souille aussi nos nappes phréatiques. Néanmoins, ce récit se conte aussi à l'aide de la formule : «Amacahu, ad telhu» puisqu'il est traduit de la langue arabe vers tamazight par l'archéologue Hamid Bilek sous l'intitulé «Amtiweg n'waggar azegzaw». «Le thème de l'écologie est à l'entête des anxiétés qui mettent en péril l'humanité, à l'exemple du changement climatique et de l'angoissant taux d'extinction de la faune qui s'ajoutent ainsi aux difficultés de nutrition d'une population croissante. D'où l'exigence d'accorder à ce récit, l'audience qu'il lui faut auprès de l'enfant, mais aussi des parents», a déclaré Hamid Bilek qui use de la traduction à bon escient afin d'asseoir une large diffusion des contes du terroir mais aussi universels.

## Théâtre à Oran

## «Tahouissa bel karroussa» jouée devant plus de 3000 enfants



Plus de 3000 enfants ont assisté au spectacle ludique «Tahouissa bel karroussa» à Oran, proposé dans le cadre d'une tournée lancée en mars dernier à travers les écoles de la wilaya, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de l'association culturelle «ElAmel». «15 établissements scolaires ont accueilli ce spectacle qui sera encore diffusé dans trente autres écoles», a précisé le président de l'association indiquée, Mohamed Mihoubi. La 1<sup>re</sup> présentation de cette œuvre, écrite et mise en scène par Mihoubi, avait été donnée avec succès le 1<sup>er</sup> mars dernier au Théâtre régional d'Oran (TRO). Jouée par une jeune troupe de comédiens issue de l'école de formation de cette même association, «Tahouissa bel karroussa» (balade en carrosse) est une pièce qui met à l'honneur le conte pour enfants. La comédie prend prétexte d'une panne de diligence conduite par trois frères et leur père, des artistes ambulants qui mettent à profit cette halte for-

cée pour conter des histoires à un groupe d'enfants réunis autour d'eux. Les échos favorables suscités au fil des représentations ont incité l'association «El Amel» à préparer deux nouvelles versions de ce spectacle à l'intention de la petite-enfance (marionnettes) et des jeunes collégiens et lycéens, a fait savoir Mihoubi. «En plus de répondre aux attentes du public, cette initiative constitue aussi une opportunité pour les comédiens issus de l'école de formation de l'association de mettre en pratique leur apprentissage», a-t-il souligné. Plus de 900 amateurs de théâtre ont été formés au sein de cette même structure depuis la création de l'association qui fête cette année son 43<sup>e</sup> anniversaire. La toute récente promotion, composée de 17 jeunes comédiens, a célébré l'accomplissement de son cursus le 27 mars dernier à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, rappelle-t-on.



## Palestine

# Un projet de paix dans un climat de terreur

*A la demande du président palestinien et chef de l'Etat du peuple palestinien en lutte jusqu'au recouvrement de ses droits légitimes et l'édification d'un Etat indépendant dans les frontières du 4 juin 1967 avec Al Qods pour capitale, une session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel consacrée aux derniers développements de la question palestinienne se tient depuis hier au Caire, notamment le projet de paix américain intitulé l'«accord du siècle»*

Cette réunion se déroule au moment où le conseiller du président américain Donald, et son beau-frère, Jared Kouchner a adressé un document confidentiel aux responsables de la Maison-Blanche à propos du plan de paix connu sous le nom «accord du siècle», ont dévoilé, samedi, des sources de médias américains.

### **Kouchner a envoyé ce document à d'éminentes personnalités**

Selon le document, Kouchner préférerait mettre un terme à l'assistance financière de l'UNRWA. Les menaces de l'UNRWA d'arrêter les écoles de travailler n'étaient pas réelles et les écoles continuaient de fonctionner normalement.

Il a estimé nécessaire d'abolir les travaux de l'UNRWA visant à régler la question des réfugiés et à absorber ceux des pays arabes en y restant, l'Autorité palestinienne assumera l'entière responsabilité des réfugiés palestiniens et des Palestiniens à Ghaza et en Cisjordanie.

Kouchner a estimé que l'UNRWA ne contribuait pas à résoudre le conflit, et qu'il était nécessaire de mettre fin à ses travaux, menaçant sans précédent la question des réfugiés palestiniens en particulier, comme un prélude à liquider la question palestinienne en général. Il a déclaré dans sa première lettre sur les caractéristiques de son plan que son objectif n'était pas de garder les choses dans leur état actuel, mais de les améliorer de manière significative, selon ses propos pro-israéliens.

Il a poursuivi : «Pour atteindre cet objectif, nous devons risquer de casser d'autres choses de manière stratégique.» Kouchner cherche à annuler l'aide fournie par divers pays à l'UNRWA pour couvrir la santé et l'éducation des réfugiés. Il a estimé que la question des réfugiés resterait toujours un point épineux et que l'annulation des travaux de l'UNRWA éliminerait cette question des négociations et la préserverait maintenir le statu quo et ne contribuerait pas à la réalisation de la paix souhaitée. Selon le même magazine, le document, qui sera publié dans son intégralité, montre l'attitude biaisée de Kouchner envers «Israël» face à l'une des

questions les plus sensibles pour les Palestiniens et les Arabes (la question palestinienne, y compris les réfugiés).

«Le plan de paix sera annoncé après la formation par Israël d'un gouvernement de coalition, après la victoire du Premier ministre Benjamin Netanyahu aux élections et après la fin du Ramadhan au début du mois de juin», a déclaré, mercredi dernier, Jared Kouchner en annonçant la date du lancement de l'administration américaine cache les détails de «l'accord du siècle», en insistant sur le fait qu'il serait présenté après les élections israéliennes, qui ont eu lieu mardi dernier.

### **la partie palestinienne rejette l'accord**

Le président de la Commission suprême pour les marches du retour et la levée du siège, et dirigeant du Djihad islamique, Khalid Al Batsh a déclaré que l'administration américaine cherche à tout mettre en oeuvre pour liquider la cause palestinienne et créer une opinion publique arabo-islamique et internationale favorable en guise de prélude à un pas décisif dans ce sens. Dans une déclaration samedi au journal local *Palestine*, Al Batsh a promis de contrer et faire tomber le prétendu «accord du siècle» préparé par l'administration américaine pour liquider la cause palestinienne.

«Nous disons à tous les piliers de l'administration américaine: «Nous sommes dans les camps du retour et de briser le siège et sur la terre de Palestine, une forteresse de résistance au projet américain, nous ne respecterons pas ce prétendu accord, et nous ne permettrons pas qu'il soit appliqué. Nous n'accepterons aucun projet pour liquider notre cause», a-t-il poursuivi.

Il a souligné l'attachement du peuple palestinien à son territoire, appelant la nation arabo-islamique à rejeter tout projet de liquidation américain et le projet de «division et séparation de la région». Al Batsh a confirmé la poursuite de la grande marche du retour (lancée en mars 2018), soulignant la nécessité de briser complètement le siège injuste et inhumain imposé depuis plus de 12 ans sur la population de la bande de Ghaza. «Le peuple palestinien



s'engage sans cesse dans sa lutte et ne veut pas ébranler sa volonté. Nous restons ici jusqu'à ce que nous annulions l'accord du siècle et rompons le siège injuste de Ghaza».

### **Un projet de paix dans un climat de terreur !**

L'armée israélienne a annoncé, vendredi, avoir tiré depuis des chars et des avions sur des positions du Hamas, le mouvement islamiste au pouvoir à Ghaza, «en réponse à des tirs» provenant de l'enclave palestinienne ayant visé les troupes israéliennes le long de la frontière. Dans un communiqué, l'armée a précisé qu'aucun blessé n'avait été signalé. Des sources de sécurité palestiniennes à Ghaza ont affirmé que les tirs israéliens avaient touché des postes d'observation militaires à trois endroits le long de la ligne de séparation entre ce territoire et Israël. Il n'y a eu aucun signalement de victime côté palestinien, selon ces sources. Depuis plus d'un an, de nombreux Palestiniens se rassemblent au moins une fois par semaine le long de la frontière pour protester contre le blocus imposé depuis plus de dix ans par Israël et pour revendiquer le droit au retour sur les terres dont eux-mêmes ou leurs parents ont été chassés à la création d'Israël en 1948. Le ministre de la Santé à Ghaza a affirmé que 15 personnes, dont «deux ambulanciers et un journaliste», ont été blessées vendredi par des tirs israéliens

durant les manifestations à la frontière, sans fournir plus de détails. Au moins 264 Palestiniens ont été tués depuis le début du mouvement au cours des manifestations ou dans des frappes israéliennes de représailles à des actes hostiles en provenance de l'enclave sous blocus. Deux soldats israéliens ont été tués sur la même période.

Le Hamas a appelé, vendredi, les Nations unies à accélérer le plan destiné à faire passer une aide qatarie dans l'enclave palestinienne, dans le cadre d'une trêve négociée sous l'égide de l'Egypte avec Israël. Selon le Hamas, la trêve prévoit un allègement du blocus israélien en échange du calme le long de la frontière. Israël n'a pas commenté publiquement cet accord présumé. En novembre, le Qatar, allié de longue date du Hamas, s'était engagé à verser quelque 15 millions de dollars mensuels d'aide sur six mois. Une partie des fonds a d'abord été utilisée pour payer les salaires des fonctionnaires du Hamas, mais Israël s'y est ensuite opposé. Khalil Al Hayya, adjoint de l'homme fort du Hamas à Ghaza, a déclaré vendredi qu'un plan alternatif avait été bloqué à l'ONU. «Les fonds qataris existent et les fonds alloués par la Banque mondiale (pour des plans de rémunérations en espèce existent (...)). Mais le rythme de mise en oeuvre des mécanismes des Nations unies est lent», a-t-il ajouté avant de lancer un appel à l'envoyé de l'ONU pour le Proche-Orient, Nickolay Mladenov pour

accélérer le processus. Près de deux millions d'habitants vivent dans cette étroite langue de terre coincée entre l'Egypte, Israël et la Méditerranée, éprouvée par le chômage et la pauvreté.

### **Obus d'artillerie sur l'Est de la bande de Ghaza**

Les forces d'occupation israéliennes ont tiré, vendredi, des obus d'artillerie sur l'Est de la bande de Ghaza, sans faire de blessés. «L'artillerie des forces d'occupation israélienne a bombardé, par au moins deux obus, des sites de la résistance au centre-est de la bande de Ghaza», a déclaré notre correspondant. Il a ajouté que l'artillerie israélienne avait bombardé un site de surveillance de la résistance palestinienne, tandis que les forces d'occupation israéliennes ont déclaré dans un communiqué que les obus avaient été tirés après qu'une force militaire a ouvert le feu dans le sud de la bande de Ghaza. Le correspondant a également rapporté que l'artillerie de l'occupation avait également visé un autre observatoire de la résistance à l'est de la ville de Ghaza. Le site hébreu 0404 a indiqué qu'une force militaire israélienne a été ciblée par des tirs nourris près de la barrière de sécurité dans le sud de la bande de Ghaza, sans faire de victimes, prétendant que la fusillade avait endommagé du matériel militaire.

Ahsene Saaid/Ag.

## Soudan

# L'annonce d'un Conseil civil attendue durant les prochaines heures

Les meneurs de la contestation au Soudan devraient dévoiler, ce dimanche, une autorité civile censée remplacer le Conseil militaire au pouvoir, même si des discussions sont en cours avec l'armée sur une «transition pacifique».

**D**éterminés à obtenir de nouvelles concessions des militaires après avoir poussé à la destitution du chef de l'Etat, Omar El Béchir, les manifestants restent rassemblés par milliers devant le QG de l'armée à Khartoum, selon un correspondant de l'AFP sur place. Le sit-in devant le QG de l'armée réclame, ce dimanche, la dissolution du Conseil militaire de transition qui a succédé au chef de l'Etat déchu et l'instauration d'un pouvoir civil. Vendredi, l'Association des professionnels soudanais, groupe en première ligne de la contestation, a annoncé que «les noms des membres d'un Conseil civil chargé des affaires du pays seraient annoncés lors d'une conférence de presse dimanche à 19h00 locales devant le QG de l'armée.

Le Conseil civil aura pour mission, selon des responsables locaux, de former un gouvernement de transition dont le mandat durera quatre ans et sera suivi d'élections. Des diplomates étrangers et des journalistes ont été conviés à la conférence de presse.

Néanmoins après une série de discussions entre les dirigeants militaires et les leaders de la contestation, un chef du mouvement populaire Ahmed Al Rabia a dit samedi que l'annonce pourrait être reportée. Samedi, les dirigeants militaires qui ont jusque-là résisté aux appels à transférer le pouvoir à une autorité civile, et les leaders de la contestation ont eu des discussions et ont convenu de les poursuivre. «Nous avons clarifié notre demande principale, qui est le transfert du pouvoir à des autorités civiles», a expliqué Siddiq Youssef, un responsable de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC) qui chapeaute les partis politiques et groupes de la société civile menant la contestation. «Il s'agit de la principale revendication du mouvement populaire (...) Nous avons convenu de poursuivre les négociations pour parvenir à une solution qui satisfasse les deux parties», a-t-il souligné. Al Rabia a réclamé au Conseil militaire «un calendrier pour le transfert du pouvoir, afin que les choses ne traînent pas».



Il a révélé que depuis le 11 avril le Conseil militaire avait tenu deux séries de discussions avec les leaders de la contestation. La mise en place d'une autorité civile est le souhait aussi de l'Union africaine(UA) et

de l'Union européenne. L'UA avait menacé le conseil militaire de suspendre le Soudan de l'Organisation dans le cas où il refuse bout de 15 jours de transférer les commandes du pays à une autorité civile.

## Arabie saoudite

## 4 assaillants tués en attaquant le QG de la sécurité

Quatre assaillants ont été abattus en essayant d'attaquer, ce dimanche, un QG des services de sécurité au nord de la capitale saoudienne Riyad, ont rapporté des médias locaux, qualifiant l'attaque de «terroriste». L'attaque a visé une section du service de sûreté de l'Etat à Zulfi, à 260 km au nord de Ryadh, a précisé le quotidien Asharq Al Awsat. Les assaillants ont tenté de forcer leur passage en lançant un véhicule contre la barrière de sécurité protégeant le QG, selon cette source. Deux des assaillants ont mis pied à terre et ouvert le feu sur les policiers qui ont riposté, les tuant. Un troisième a tenté de prendre la fuite, mais a également été abattu, tandis qu'un quatrième a péri en actionnant une ceinture d'explosifs qu'il portait. Le journal n'a pas rapporté de pertes parmi les forces de l'ordre. Selon la chaîne de télévision Al Arabiya, les quatre assaillants ont été tués dans la tentative d'attaque.

## Tunisie

## 4 civils blessés dans l'explosion d'une mine terrestre au sud-ouest

Quatre civils ont été blessés, samedi, lors de l'explosion d'une mine au mont «Ourbata» à Gafsa, province du sud-ouest tunisien, qui aurait été posée auparavant par des terroristes, a annoncé, samedi, le porte-parole de la Garde nationale, Houcem Jbabli. Dans une conférence de presse, Jbabli a déclaré que deux des blessés avaient été emmenés par hélicoptère à l'hôpital régional de Gafsa pour y recevoir les soins nécessaires, l'un d'entre eux ayant été grièvement blessé. «Les deux autres, a-t-il précisé, ayant subi des blessures légères, ont été transférés au même hôpital». D'après lui, «la Garde nationale avait déjà alerté les citoyens sur les conséquences de la montée du mont Ourbata, compte tenu de la gravité de la situation, et que les unités de la garde surveillaient la zone depuis qu'elle avait reçu des informations sur la disparition du citoyen qui aurait été exécuté par des terroristes retranchés dans ces hauteurs massifs». Les autorités tunisiennes affirment que des dizaines d'éléments terroristes liés au réseau Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et à l'organisation terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech) ont été arrêtés depuis 2011 dans les montagnes des provinces de Kasserine (centre-ouest), Jendouba et Kef (nord-ouest) et Gafsa (sud-ouest). Des centaines de mines antipersonnel ont été enfouies pour empêcher l'avancée de l'armée et des forces de sécurité, tuant et blessant des dizaines de militaires et de civils.

## Bahreïn

## Le roi rétablit la nationalité de 551 citoyens

Le roi Hamad de Bahreïn a ordonné de rétablir la nationalité de 551 nationaux qui ont été déchués de leur citoyenneté par des décisions de justice, a annoncé, ce dimanche, l'agence officielle BNA. Le roi Hamad qui peut révoquer des décisions de justice, a demandé aux services compétents de tenir compte dans le choix des bénéficiaires de «la nature des crimes commis», selon BNA. Des défenseurs des droits humains estiment à 990 le nombre de personnes déchuées de leur nationalité pour leur implication dans des troubles à Bahreïn depuis 2012. Mardi, le procureur général de ce petit royaume du Golfe, Ahmad Al Hammadi a fait savoir qu'un tribunal à Bahreïn avait condamné 138 personnes à des peines allant de trois ans à la prison à vie et les avait déchués de leur nationalité. Les condamnés faisaient partie d'un groupe de 169 personnes poursuivies pour «formation d'un groupe terroriste». Parmi elles, 69 ont été condamnées chacune à la prison à vie et 39 à dix (10) ans de prison.

## Libye

## Les forces du GNA continuent de repousser l'agression contre Tripoli

Les forces loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen ont gagné du terrain, samedi, lors d'une opération militaire contre les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar qui ont tenté de s'emparer de Tripoli depuis le début de leur agression contre la capitale Tripoli le 4 avril, alors que la communauté internationale poursuit ses appels à la retenue et à privilégier la voie du dialogue. Les combats ont repris de plus belle particulièrement au sud de la capitale où des forces du GNA ont usé de l'artillerie et d'armes lourdes dans leur contre-attaque contre les troupes de Haftar. «Nous avons commencé la phase d'attaque. Des ordres ont été donnés dès les premières heures de la matinée pour avancer et gagner du terrain», a déclaré Moustafa Al Mejii, un porte-parole de l'opération militaire du GNA. «Les tirs nourris de roquettes et d'obus ont été entendus aussi, samedi, dans plusieurs quartiers de la capitale, après quelques jours de combats de faible intensité, n'ayant pas permis à un camp ou à un autre de changer la donne sur le terrain», affirment des sources médiatiques. «Après coordination, nos forces ont commencé de vastes opérations d'attaque, notamment sur les fronts de Wadi Rabie, Al Sawani et Ain Zara, dans la banlieue sud de la capitale», a précisé Rida Issa, un autre porte-parole du GNA. La Force de protection de Tripoli -coalition de milices tripolitaines pro-GNA et appuyée par la force anti-terroriste de la ville de Misrata- a aussi avancé à Wadi Rabie, également dans la banlieue sud de Tripoli, à la faveur d'une attaque à «l'artillerie lourde et aux armes de calibre moyen dès les premières heures de la matinée», a indiqué pour sa part un commandant de cette force sur le terrain, déplorant aux alentours de 14h 00, huit blessés parmi ses éléments. De son côté, le colonel Mohamad Gnounou, porte-parole des forces du GNA, a affirmé que sept frappes aériennes ont été menées contre des positions des troupes menées par Haftar, notamment au sud de Gharian, située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tripoli, ainsi que contre la base aérienne d'Al Wotyia, à une cinquantaine de kilomètres plus loin. Les troupes de Haftar ont prétendu, de leur côté, qu'elles «prenaient le contrôle de plusieurs nouvelles positions sur les fronts des combats à Tripoli». Depuis le début de leur offensive le 4 avril, les troupes de Haftar piétinent au sud de la capitale, même si elle proclament quotidiennement des percées. Les combats ont fait en deux semaines au moins 213 morts plus de 1000 blessés, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

### La solution au conflit passe par le dialogue et la voie politique

Les combats entre les deux parties libyennes ont fait réagir au cours de la semaine écoulée de nombreuses capitales dont l'Algérie et la Tunisie, pays voisins de la Libye et dans le monde. La position algérienne a été

exprimée par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, qui en recevant, jeudi, à Alger, le vice-président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Entente nationale libyen, Ahmed Miitig, a indiqué que l'Algérie continuera d'apporter «tout son appui» pour un retour «rapide» à la paix et à la stabilité en Libye. En Tunisie, c'est le ministre des Affaires étrangères, Khémaïes Jhinaoui, qui a réitéré la position de son pays appelant à «mettre fin aux combats en Libye, à éviter au peuple libyen davantage de souffrance et à poursuivre le processus politique engagé sous l'égide de l'ONU, loin de toute ingérence étrangère», a indiqué un communiqué de la présidence tunisienne. Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères italien et français ont lors d'une conférence de presse conjointe, vendredi, promis de ne ménager aucun effort pour prendre des «initiatives» pouvant mettre un terme au conflit opposant les deux parties libyennes lequel ne peut pas être résolu que par le dialogue, tant la solution militaire peut devenir «dangereuse». «Il n'existe pas de solution militaire qui permette de résoudre les complexes questions politiques en Libye», a déclaré le ministre italien des Affaires étrangères Enzo Moavero Milanesi, lors de la conférence de presse à l'issue d'une rencontre avec son homologue français Jean Yves Le Drian. A l'ONU, les appels se sont multipliés en vue de parvenir à un cessez-le-feu humanitaire en Libye, notamment face à des «bombardements aveugles» qui font «beaucoup de victimes» dans la banlieue de Tripoli. En effet, le procureur général militaire du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen a émis, jeudi, un mandat d'arrêt contre l'officier en retraite Khalifa Haftar. Le procureur a ordonné l'arrestation de Haftar et de six de ses officiers, accusés de raids aériens contre des installations et quartiers civils.

### Trafic aérien brièvement suspendu à Tripoli

Le trafic aérien a été suspendu durant quelques heures à Tripoli dans la nuit de samedi à dimanche, pour des «raisons de sécurité», a annoncé l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel dans la capitale libyenne, mais les vols ont repris. Au moins deux vols ont été déroutés vers l'aéroport de Misrata, à 200 km plus à l'est, selon la page officielle de l'aéroport sur Facebook qui a annoncé tôt dans la matinée la reprise des vols. L'aéroport de Mitiga, situé à l'est de Tripoli, avait été la cible le 8 avril d'un raid aérien revendiqué par les troupes du Maréchal Haftar. Mitiga est une ancienne plateforme militaire utilisée pour le trafic civil en substitution à l'aéroport international de Tripoli, gravement endommagé en 2014 par des combats. Depuis, seules les compagnies aériennes libyennes opèrent dans le pays, assurant des vols intérieurs et des liaisons régulières avec quelques pays, dont la Tunisie et la Turquie.

A. S.

Canada

# L'Est du Canada craint des inondations record, l'armée en renfort

L'Est du Canada, notamment la province du Québec, est en alerte maximale samedi et l'armée a été appelée en renfort tandis que plusieurs rivières ont commencé à déborder, les autorités redoutent dans les prochains jours des inondations catastrophiques comme en 2017.

Les inondations printanières ont fait une première victime samedi dans la commune québécoise Pontiac (ouest d'Ottawa) : une septuagénaire, qui roulait de nuit, n'a pas vu qu'un petit pont situé sur la route avait été emporté par les eaux, et est tombée avec son véhicule dans le cours d'eau en contrebas, a annoncé la mairesse de la commune. Les pluies abondantes des derniers jours, ajoutées au ruissellement de la fonte des neiges sur l'ensemble du réseau hydrographique, ont gonflé les eaux de dizaines de rivières de l'ouest de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, plus à l'est. Les autorités estiment que le pic de la crue pourrait être atteint dès dimanche dans la région de Montréal, et lundi ou mardi plus à l'est. Le gros des précipitations était passé samedi soir mais la nette hausse des températures attendue à partir de dimanche au Québec devrait accélérer la fonte des neiges, selon les services météorologiques. Plusieurs communes ont déclaré l'état d'urgence, notamment dans la région

de l'Outaouais près de la capitale Ottawa, dans certains quartiers de Montréal ou à Laval au nord de Montréal, à Trois-Rivières, dans la région de Québec et au Nouveau-Brunswick. Depuis plusieurs jours, de nombreuses municipalités ont distribué des milliers de sacs de sable pour ériger des digues ou protéger des habitations dans les zones particulièrement menacées. L'armée a été appelée en renfort vendredi à la demande de la ministre québécoise de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, qui a multiplié ces derniers jours les appels à la prudence. «En matière de sécurité, les gens doivent faire preuve d'extrême prudence, d'extrême vigilance», a-t-elle souligné samedi lors d'un point-presse à la mi-journée.

«On sait ce qui vient dans les prochaines heures alors ne prenez aucun risque, suivez les conseils de vos autorités locales». Plusieurs équipes de reconnaissance de l'armée ont été déployées samedi dans les régions les plus touchées pour évaluer les besoins dans les prochains jours, a indiqué



Geneviève Guilbault. L'Est du Canada avait connu au printemps 2017 ses pires inondations en un demi-siècle. Elles avaient entraî-

né d'importants dégâts et l'évacuation de plusieurs milliers de personnes de l'Ontario au Nouveau-Brunswick.

Ukraine

## Les électeurs aux urnes pour le 2<sup>e</sup> tour de la présidentielle

Les Ukrainiens se rendaient, ce dimanche, aux urnes pour élire au second tour leur nouveau président parmi deux candidats, le président sortant Petro Porochenko et le comédien Volodymyr Zelensky. Les bureaux de vote ont ouvert à 05h00 GMT et fermeront à 17h00 GMT. Les résultats partiels seront donnés dans la nuit. Bien que les sondages donnent le candidat Zelensky grand favori avec 70 % des voix, les partisans du président sortant Porochenko se disent confiants après le dernier meeting ayant opposé les deux candidats au stade de Kiev vendredi où, selon eux, leur candidat a su mettre à son profit ce rendez-vous. Le candidat Zelensky n'a pas mené campagne électorale. Il a limité ses contacts avec les électeurs aux spectacles de stand up de sa troupe Kvarial 95 et à la diffusion des vidéos sur les réseaux sociaux. Ses partisans estiment qu'il apporte une bouffée d'air frais dans la politique ukrainienne, tandis que ses détracteurs dénoncent un programme flou et un manque d'expérience dangereux pour un pays en guerre. A 41 ans, Zelensky comédien, humoriste et entrepreneur prospère du spectacle, fait du mécontentement des Ukrainiens à l'égard de leurs élites, jugées corrompues et inefficaces son cheval de bataille. Petro Porochenko, riche homme d'affaires ayant fait fortune dans la confiserie, a été élu président en 2014. Il promettait alors de terrasser la corruption omniprésente et de mettre rapidement fin au conflit armé qui venait d'éclater dans l'Est. Agé de 53 ans, il est entré en politique comme député en 1998. Originaire d'une région russophone, il est l'un des fondateurs du parti prorusse de Ianoukovitch en 2010. Après avoir changé de camp dans les années suivantes en adoptant des vues pro-occidentales, il a été un temps l'allié de Ioulia Timochenko lors de la Révolution orange de 2004-2005.

Iran

## Près d'un million d'enfants touchés par les inondations massives

Quelque 10 millions de personnes sont affectées par les inondations dévastatrices qui sévissent dans trois quarts des provinces iraniennes, dont 2 millions sont gravement touchées, 500 000 déplacées, et la moitié sont des enfants, a déploré l'UNICEF vendredi. Les besoins des enfants iraniens touchés par les inondations s'aggravent de jour en jour et il est urgent d'accroître l'approvisionnement», a averti l'UNICEF dans un communiqué. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance, plus de 1000 installations sanitaires et 1000 écoles ont été détruites ou gravement endommagées, forçant 100 000 enfants à ne pas aller à l'école et privant des milliers d'enfants de soins de santé essentiels. L'UNICEF a fait parvenir des équipements pour maintenir la chaîne qui devrait aider à rétablir les services de vaccination essentiels pour les enfants des provinces touchées et pour prévenir la propagation des maladies. Quelques 200 porte-vaccins et 100 boîtes froides sont arrivés dans le pays jeudi et quatre-vingts réfrigérateurs à vaccins ont également été expédiés. Pour fournir une aide d'urgence aux enfants touchés par les inondations en Iran, l'UNICEF a lancé un appel de 9,8 millions de dollars. A ce jour, l'UNICEF est confronté à un déficit de financement de 8 millions de dollars. Des fournitures supplémentaires pour la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène des enfants seront achetées une fois que le financement sera assuré.

Ahsene Saaid/Ag.

Sri Lanka

## Le pays touché par une série d'explosions ayant fait plus de 200 morts

Une série d'explosions a frappé, ce dimanche, trois églises et quatre hôtels de luxe du Sri Lanka faisant au moins 156 morts, dont 35 étrangers, où était célébrée la messe de Pâques, alors que la nature exacte de ces déflagrations demeurait inconnue dans l'immédiat et aucune revendication n'a été faite.

Le bilan pourrait s'aggraver encore car on dénombre des dizaines de blessés dans cette vague d'attaques d'une violence rare. Selon des sources hospitalières, «il y a beaucoup de personnes blessées dont certaines dans un état critique», ajoutant que 254 personnes avaient été admises à l'hôpital dans la capitale Colombo et que 60 blessés avaient été recensés dans deux attaques hors de la capitale. Selon cette source, au moins 64 personnes ont péri à Colombo, où trois hôtels haut de gamme et une église ont été frappés.

A Negombo, au nord de la capitale, 67 personnes ont trouvé la mort dans une église et 25 autres dans une autre église à Batticaloa, dans l'est de l'île.

Une nouvelle explosion s'est à la suite produite en début d'après-midi dans un hôtel de la capitale du Sri Lanka, faisant deux morts. La déflagration est survenue dans un hôtel de Dehiwala, une banlieue du sud de Colombo. Puis une huitième explosion s'est produite dans un lieu non-précisé d'Orugodawatta, une banlieue du nord de Colombo. Ces déflagrations demeureraient une inconnue dans l'immédiat et aucune revendication n'a été faite. Dans ce contexte, le ministère de la Défense du Sri Lanka a décrété un

couvre-feu de douze heures à partir de 18h00 locales (12h30 GMT).

Le couvre-feu sera en place jusqu'à 06h00 locales lundi (00h30 GMT).

Le président srilankais Maithripala Sirisena s'est dit «choqué» par les explosions. De son côté, le ministre des Finances Mangala Samaraweera a déclaré sur Twitter que les attaques avaient tué «de nombreux innocents» et semblaient «une tentative coordonnée pour provoquer des meurtres, le chaos et l'anarchie». «Les opérations de secours sont en cours», a tweeté de son côté le ministre des Réformes économiques Harsha de Silva. Il a fait état de «scènes horribles» à l'église Saint-Anthony et dans deux des hôtels visés où il s'est rendu.

### La Première ministre britannique May et Juncker dénoncent

La Première ministre britannique, Theresa May, a dénoncé des actes de violence (...) réellement effroyables» la série d'explosions meurtrière qui a frappé des églises et des hôtels de luxe du Sri Lanka.

«Nous devons nous unir pour faire en sorte que personne ne doive jamais avoir à pratiquer sa foi dans la peur», a ajouté la dirigeante sur Twitter, adressant ses «plus sincères condoléances» à «toutes les personnes affectées».

Pour sa part, le président de la Commission européenne Jean-Claude

Juncker a fait part de son «horreur» et de sa «tristesse» face à la série d'explosions au Sri Lanka, dimanche, affirmant que l'Union européenne (UE) se tenait «prête à apporter son soutien». «C'est avec horreur et tristesse que j'ai pris connaissance des attentats au Sri Lanka qui ont coûté la vie à tant de gens. Je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes qui s'étaient rassemblées pour prier pacifiquement ou venir visiter ce beau pays. Nous sommes prêts à apporter notre soutien», a affirmé Juncker sur Twitter. Les catholiques srilankais, à l'instar de ceux du reste du monde, se rendaient, ce dimanche, à l'église pour la messe de Pâques, l'un des temps forts de l'année religieuse chrétienne. Toutes les célébrations de Pâques ont été annulées dans le pays. Environ 1,2 million de catholiques vivent au Sri Lanka, dont la population totale est de 21 millions d'habitants. Le pays compte environ 70% de bouddhistes, 12% d'hindouistes, 10% de musulmans et 7% de chrétiens, selon des statistiques reprises par des médias. Les catholiques sont perçus comme une «force unificatrice» car on en trouve chez les Tamouls comme chez la majorité cinghalaise. Certains chrétiens sont cependant mal vus parce qu'ils soutiennent des enquêtes extérieures sur les crimes de l'armée srilankaise contre les Tamouls pendant la guerre civile qui s'est achevée en 2009. Selon les Nations unies, le conflit de 1972 à 2009 a fait de 80 000 à 100 000 morts.

Mali

## Au moins 10 militaires maliens tués dans une attaque terroriste

Au moins 10 militaires maliens ont été tués, ce dimanche, dans une attaque terroriste contre un camp de l'armée dans la localité de Guiré (centre), proche de la frontière avec la Mauritanie, a-t-on indiqué de sources militaire et sécuritaire maliennes. «Il y a au moins dix militaires tués, les terroristes sont venus de la forêt du Wagadou», a déclaré la source de sécurité citée par les médias. «Il y a des morts et des dégâts», a indiqué pour sa part une source militaire malienne. «Ils étaient à moto et à bord

de véhicules pick-up. Ils ont attaqué le camp, des véhicules ont été brûlés, d'autres emportés», selon la même source.

Les Forces armées maliennes (FAMA) ont confirmé l'attaque sur Twitter : «Les FAM ont été attaquées, le dimanche 21 avril 2019 aux environs de 5 heures à Guiré, dans le secteur de Nara. Des renforts y ont été dépêchés. Selon une source militaire, des renforts ont été dépêchés de Nara, à 370 km au nord de Bamako et 105 km de Guiré.

## ANSEJ - CNAC Vers la levée du gel sur certaines activités demandées

*Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a indiqué, ce dimanche à Alger, avoir instruit les responsables de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) d'examiner la possibilité de lever le gel sur certaines activités demandées par les porteurs de projets «suivant les besoins locaux».*

Intervenant à l'ouverture d'une session de formation des cadres de la CNAC, le ministre a affirmé avoir instruit les responsables de cette Caisse et de l'ANSEJ «d'examiner la possibilité de lever le gel sur certaines activités demandées par les porteurs de projets suivant les besoins locaux et dans les secteurs d'activité à même de garantir la pérennité de la micro-entreprise». Le ministre a fait état également de la demande faite à ces responsables de procéder à «l'évaluation des dispositifs de soutien à la création d'activités afin de consolider les points positifs et faire le point sur les lacunes à corriger. Assurant qu'il «ne ménagera aucun effort pour aider les chefs des micro-entreprises qui ont des difficultés à rembourser leurs crédits bancaires à travers un rééchelonnement grâce à des mécanismes plus favorables à la micro-entreprise, Haddam a ajouté avoir donné «les instructions nécessaires» aux cadres de la CNAC et de l'ANSEJ «pour revoir les mesures de saisie du matériel de manière à permettre au porteur de projet une relance de son activité». Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'impératif de «renforcer et d'intensifier les opérations d'information et de vulgarisation des services et des opportunités offertes par les dispositifs d'emploi en faveur des jeunes porteurs de projets», préconisant «la poursuite des efforts visant à améliorer le service public et à simplifier les mesures administratives, notamment à travers l'introduction et la généralisation des services à distance et l'organisation de rencontres de proximité en direction des chefs de ces entreprises en vue de définir les entraves et difficultés auxquelles ils sont confrontés».

Haddam a mis l'accent également sur l'importance de la coordination entre les différents intervenants au niveau local pour s'enquérir des programmes d'investissements, définir les besoins locaux et les ressources disponibles afin de promouvoir la micro-entreprise et consentir davantage d'efforts en matière d'accompagnement en aval des porteurs de projets», soulignant sa volonté de voir les services décentralisés relevant du secteur travailler de concert pour atteindre les objectifs escomptés». Estimant que la micro-entreprise «est un outil de développement local et de création de la richesse et de l'emploi, notamment dans les régions intérieures et frontalières, qui nécessitent davantage d'efforts de développement», le ministre a indiqué que «les programmes de son secteur assurent les ressources financières nécessaires pour soutenir la création de 8000 micro-entreprises dans le cadre de la CNAC et de 12 000 autres au titre de l'ANSEJ». Ce programme offre aux jeunes porteurs de projets des opportunités d'accès à l'entrepreneuriat pour la contribution au développement de l'économie nationale, a-t-il affirmé appelant au diagnostic des entraves que rencontrent ces jeunes et à la prise de mesures nécessaires, en collaboration, avec les départements ministériels concernés, pour insuffler une dynamique à la création et à la promotion de la micro-entreprise. Par ailleurs, Haddam a exhorté les cadres en charge de la communication et de l'écoute au niveau des structures locales relevant des organismes d'emploi à améliorer les conditions d'accueil et d'écoute des jeunes, notamment les porteurs de projets et à oeuvrer à leur orientation de manière efficace».

Moussa O.

## Grippe saisonnière Net recul des décès par rapport à l'année précédente

Le nombre des décès causés par la grippe saisonnière a nettement reculé, cette année, en Algérie avec trois cas enregistrés contre 26 décès l'année précédente, a-t-on appris auprès d'un responsable au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Le nombre des décès a reculé de 26 cas, l'année dernière, à 3 cas, cette saison, grâce à la réussite de la campagne de vaccination, lancée le 14 octobre 2018, qui a connu une grande affluence des citoyens, notamment les malades chroniques, les femmes enceintes et les personnes âgées», a précisé le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Djamel Fourar. «Depuis le début de la saison hivernale, 92% des vaccins importés ont été utilisés à travers les différentes régions du pays», a-t-il ajouté. Le taux de couverture en vaccins et

l'affluence des citoyens ont «joué un rôle important dans le recul du nombre des décès, lors de cette saison», a déclaré le même responsable qui a déploré «le décès de trois malades chroniques (2 personnes à Alger et 1 personne à Ouargla). Dans le même sens, il a appelé «les catégories vulnérables à l'importance de la vaccination dont l'opération se poursuivra jusqu'à fin avril courant». «30 % des personnes touchées par la grippe saisonnière et hospitalisées entre octobre et début avril courant, sont des malades chroniques», a rappelé Fourar, mettant l'accent, dans ce cadre, sur «l'importance pour les malades chroniques non encore vaccinés de le faire, car la vaccination demeure «le meilleur moyen pour se prémunir contre les virus contagieux

Yasmine Derbal

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger  
Direction jeunesse sport et loisirs

### Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales 03/2019

NIF : 411029000016098

La Direction de la jeunesse des sports et des loisirs de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales

Relatif aux : REALISATION D'UNE AIRE DE JEUX CITE FOUGEROUX  
LOT N°01 : ENGAGONNEMENT  
LOT N°02 : ECLAIRAGE

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de la :  
DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER  
EX MAISON DE JEUNESSE PALAIS DE PEUPLE  
09 CHEMIN GASCOIGNE  
1602 SIDI M'HAMED - ALGER  
BUREAU DES MARCHES

LOT N°01 : ENGAGONNEMENT

Il s'agit d'un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales conformément aux articles 40, 42, 43, 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1- **Capacité professionnelle :** Les Entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie : III ou plus «Activité travaux publics ou bâtiment»

2- **Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années de 20.000 000,00 DA. Et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2015, 2016, 2017) visés par les services des impôts.

3- **Capacité technique :**

• **Moyens humains :** un Ingénieur en génie civil ou Architecte.

NB : Les Moyens humains seront justifié par diplômes et les attestations de travaux, mise à jours CNAS, CACOBATH et CV.

• **Moyens matériels :** une machine à injection de granulat (Qui sera justifié parla carte grise et les factures d'achat et par leurs contrats d'assurance en cours de validité)

• **Référence professionnelles :** ayant réalisé au moins un projet de gazon synthétique durant les trois dernières années.

• (Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics.

LOT N°02 : ECLAIRAGE

Il s'agit d'un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales conformément aux articles 40, 42, 43, 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1- **Capacité professionnelle :** Les Entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie : III ou plus «Activité travaux publics ou bâtiment»

2- **Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années de 10.000 000,00 DA. Et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2015, 2016, 2017) visés par les services des impôts.

3- **Capacité technique :**

• **Moyens humains :** un Ingénieur en génie civil ou Architecte.

NB : Les Moyens humains seront justifié par diplômes et les attestations de travaux, mise à jours CNAS, CACOBATH et CV.

• **Moyens matériels :** un camion (Qui sera justifié parla carte grise et les factures d'achat et par leurs contrats d'assurance en cours de validité)

• **Référence professionnelles :** ayant réalisé au moins un projet similaire en éclairage publics ou sportifs.

(Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics.

1- **DOSSIER DE CANDIDATURE :**

a. Une déclaration de candidature daté ; signé et paraphé

b. Déclaration de probité datée signé et paraphé

c. Casier judiciaire

d. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

e. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

**Capacités professionnelles :** certificat de qualification et de classification, professionnelle de catégorie : II ou Plus (Activité principale travaux de bâtiments)

**Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années visés par les services des impôts, (2015-2016-2017).

**Capacités techniques :** Liste des moyens humains justifiés par diplômes, attestations nominatives de la sécurité sociale CNAS, CASNOS, CACOBATH et moyens matériels justifiés par des cartes grises et factures.

B- **Une offre technique qui contient :**

2- **L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :**

• une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.

• Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

- la méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution

- Le délai d'exécution.

- Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...

- Les Moyens matériels affectés au projet.

• le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

• Mémoire technique

N.B : l'entreprise n'ayant pas présenté un mémoire technique sera éliminée.

3- **L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :**

• La lettre de soumission, dûment renseignée.

• Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseignée ;

• Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseignée ;

Il est précisé que les offres devront être remises directement la date et heure limite de dépôt des offres.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications au dossier d'appel d'offre.

Et déposées à la :

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER  
EX MAISON DE JEUNESSE PALAIS DE PEUPLE  
09 CHEMIN GASCOIGNE  
1602 SIDI M'HAMED - ALGER  
BUREAU DES MARCHES

Les enveloppes intérieures contenant les offres devront comporter le nom et la raison sociale du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que l'adresse du destinataire et la mention suivante :

REALISATION D'UNE AIRE DE JEUX CITE FOUGEROUX

LOT N°01 : ENGAGONNEMENT

LOT N°02 : ECLAIRAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

« SOUMISSION A NE OUVRIRE QUE PAR LA COMISSION D'OUVERTURE DES PLUS ET D'ANALYSE ET LES REFERENCES D'APPEL D'OFFRES »

Le délai de préparation des offres est de 21 jours à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Jour de dépôt qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à

(12h :00)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis technique et financière se fera à (13 h :00) dans le même jour de dépôt des offres en

séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger.

La durée de validité de l'offre est valable pour toute la durée du marché.



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

- 08h00** : Bonjour d'Algérie
- 09h30** : Hasna
- 10h00** : Clips algériens
- 10h30** : Radjeli chef
- 11h00** : Canal Foot
- 12h00** : Journal en français
- 12h25** : Santé Mag
- 12h50** : El Bayt El Kabir

- 14h05** : Layali El Baydha'e
- 14h45** : Ghelta Bin El Mel Wel Mel
- 15h30** : Black Jack
- 16h00** : Moughamarate El Mofatiche Tahar
- 16h25** : Hasna
- 16h50** : 52 Chrono
- 18h00** : Journal en amazigh

- 18h25** : Radjeli Chef
- 19h00** : Journal en français
- 19h25** : Dans le Champ
- 20h00** : Journal en arabe
- 20h45** : Questions d'Actu
- 21h45** : 52 Chrono
- 22h50** : Festival de la musique Andalouse



**20h00 : Esprits criminels**



Après une affaire particulièrement éprouvante menée à Nashville, Rossi est hanté par les scènes qu'il a vécues. Prentiss décide alors de le suspendre. A contre-cœur, il finit par accepter de parler de ses angoisses à sa compagne, qu'il s'appête à épouser.



**20h10 : Homefront**



Phil Broker, spécialiste de la lutte contre les trafiquants de drogue, décide de se ranger des affaires quand une opération à laquelle il participe tourne mal. Depuis, il élève seul sa fille Maddy dans une petite ville près de La Nouvelle-Orléans. Mais sa tranquillité est interrompue quand il se retrouve confronté à la famille Bodine et notamment à Morgan, trafiquant de drogue local.



**20h00 : L'âge de glace 5 Les lois de l'univers**



Toujours déterminé à attraper son précieux gland, le petit Scrat se retrouve dans un vaisseau extraterrestre enfoui dans un glacier. En propulsant par erreur l'astronef dans l'espace, le rongeur précipite accidentellement un gigantesque astéroïde vers la Terre. Cependant, sur la planète bleue, Manny, Diego et Sid vivent en toute quiétude, inconscients du danger qui menace.



**21h40 : Kaamelott**



L'île de Bretagne, au V<sup>e</sup> siècle. Ses légendes, ses batailles, les aventures fantastiques et respectables des chevaliers de la Table ronde, réunis autour de leur roi Arthur, puissant et magnanime. Mais en y regardant de plus près, Arthur n'est pas toujours aussi empreint de sagesse que l'on aimerait à le penser, et sa chère épouse Guenièvre n'est pas la nymphe érudite relatée par l'histoire mais plutôt une femme naïve qui ne cesse d'exaspérer son mari.



**19h55 : Le dictateur**



Dans un pays imaginaire, à la fin de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, un soldat devient amnésique après un crash d'avion. Il est envoyé dans un hôpital où il restera vingt ans, ignorant les changements qui s'opèrent autour de lui.



**21h40 : Les inconnus : La totale !**



Didier Bourdon, Bernard Campan et Pascal Légitimus ont formé, dans les années 90, le célèbre trio des Inconnus. Avec leur émission parodique «La télé des Inconnus», ils ont fait rire des millions de fans. Cette compilation permet de les retrouver dans leurs meilleurs sketches et parodies, toujours aussi réjouissants.



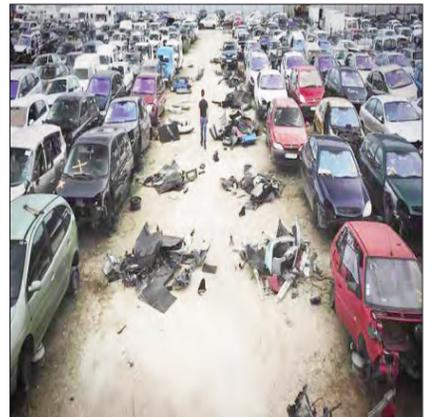
**20h05 : Le monde de Jamy**



Jamy et Myriam partent en voyage pour découvrir les phénomènes terrestres comme les éruptions et les séismes. Leurs conséquences peuvent être dramatiques d'autant que 800 millions de personnes vivraient à proximité d'un volcan.



**19h50 : Trésors e casse**



Le document relate le quotidien d'une casse, dans laquelle il n'y a pas de place pour la routine. Chaque employé est polyvalent. Jenna se retrouve ainsi à la vente de pièces détachées pour pallier l'absence d'un collègue, alors qu'elle est l'assistante du patron, Nelson.

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

# Championnats d'Afrique U18 et U20 d'athlétisme 13 médailles dont cinq en or pour l'Algérie

Les sélections algériennes d'athlétisme (U18 et U20) ont remporté 13 médailles (5 or, 4 argent et 4 bronze), aux Championnats d'Afrique de la catégorie clôturés, samedi soir, à Abidjan (Côte d'Ivoire), à l'issue de cinq jours de compétition.

Cette moisson, qualifiée de «bonne», a permis à la Direction des jeunes talents sportifs (DJTS), qui tablait sur huit médailles au total, d'atteindre largement son objectif même si la récolte pouvait être meilleure», selon la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). L'ultime journée a été prolifique aux représentants algériens qui ont gagné trois médailles d'or, une en argent et quatre en bronze, ratant, néanmoins, au moins deux autres médailles. Les médailles d'or ont été gagnées par Melissa Touloum dans l'épreuve du 5000 m qu'elle a contrôlée en dépit de la rude concurrence. Touloum a géré son épreuve en tirant son adversaire, avant de placer une accélération à trois tours de l'arrivée. Ce changement de rythme a été salutaire puisqu'elle arriva à prendre une bonne avance et terminer la course devant son adversaire éthiopienne en 25:45.30. Les deux autres titres de champions ont été enlevés par les spécialistes d'épreuves combinées. Ayoub Bensabra s'est imposé sur l'octathlon des U18 avec un total de 5382 points pour une première sur cette spécialité, alors qu'Ouidad Yesli a réussi 4431 points aux termes de gros efforts fournis durant les différentes épreuves pour signer un nouveau record personnel. Sa coéquipière

Hania Abdellah s'est classée en 3<sup>e</sup> position avec un total de 4256 points. Loubna Benhadja, sur le 400 m haies des U20 filles, a gagné aussi le bronze en 59.18, améliorant de trois dixièmes de seconde son ancien record (59.21). Pour sa part, Ikram Fatma Zohra Tadjine a arraché le bronze sur le marteau (U18) avec un jet de 53 mètres. Le marcheur Mehdi Abidi a longtemps bataillé pour s'adjuger le bronze en 46:26.00, une médaille méritée sur le 10.000 m marche (U20), survolé par le Kényan Dominique Ndigiti en 43.27.23. Dans cette épreuve, l'Algérien Saïd Khoufache s'est classé au pied du podium. De son côté, le vice-champion olympique de la jeunesse, Mohamed Ali Gouaned, a remporté la médaille d'argent du 800 m (U18), signant un nouveau record national en 1:47.88 contre 1:49.05. D'autres jeunes athlètes engagés aux joutes d'Abidjan pouvaient prétendre à mieux s'ils n'avaient pas raté leurs épreuves, à l'image d'Oussama Cherrad (U20) sur lequel des espoirs de médailles reposaient. Après avoir terminé le 1500 m au pied du podium, il a échoué aussi au 800m. En lutte avec un autre athlète pour la 3<sup>e</sup> place, Cherrad a trébuché et est tombé lourdement sur la piste à 50 m de la ligne d'arrivée. Ce ratage de Cherrad s'est ajouté à la sortie



complètement ratée du perchiste Reda Boudechiche avec trois essais nuls. Vingt-et-un records africains ont été battus durant les cinq jours de compétition des Championnats d'Afrique d'athlétisme qui ont enregistré la participation record de 644 athlètes dans les deux catégories (U18 et U20).

Bilel C.

## Championnat national militaire de pentathlon naval Coup d'envoi de la 12<sup>e</sup> édition à Mers El Kebir

Le coup d'envoi de la 12<sup>e</sup> édition du Championnat national militaire de pentathlon naval a été donné, ce dimanche, à la base navale de Mers El Kébir, relevant de la 2<sup>e</sup> Région militaire, avec la participation d'une trentaine de sportifs représentant six équipes. Il s'agit des équipes de la base navale de Mers El Kébir, de l'Ecole des sous-officiers des forces navales relevant de la Façade

maritime Ouest, de la base navale d'Alger relevant de la Façade maritime Centre, de l'Ecole supérieure de la marine relevant de la Façade Centre, de la base navale de Jijel relevant de la Façade maritime Est, et de l'Ecole d'application de la marine relevant de la Façade maritime Est. Dans son allocution d'ouverture, le commandant de la façade navale Ouest, le général Chaalal Abdelaziz, a

souligné, au nom du général-major, commandant de la 2<sup>e</sup> Région militaire et du général-major, commandant des forces navales, que l'organisation de cette compétition a pour objectif de «développer le sport militaire», auquel l'état-major de l'ANP accorde un intérêt particulier. Au total, cinq épreuves sont inscrites au programme de ce championnat.

Elles concernent les techniques navales, le sauvetage, la natation utilitaire, la course d'obstacles ainsi que le cross-country et amphibie. La remise des trophées aux lauréats se fera ce mercredi, lors d'une cérémonie prévue à cet effet. L'équipe de la base navale de Mers El Kébir est détentrice du trophée de la 11<sup>e</sup> édition, déroulée sur le même site, rappelle-t-on.

## Tennis - Fed Cup - Europe-Afrique L'Algérie domine l'Islande et décroche la 7<sup>e</sup> place



La sélection algérienne dames de tennis a pris la 7<sup>e</sup> place de la Fed-Cup 2019 (Groupe 3 de la Zone Europe - Afrique), clôturée, samedi, en Finlande, après sa victoire devant l'Islande (2-0) en match de classement. L'Algérienne Inès Bekrar s'est imposée devant Anna Sofia Gronholm lors du premier match simple sur le score de 7-6 (5), 6-3. Au second match, Yasmine Boudjadi a dominé Iris Staub par deux sets à zéro (6-0, 6-1). Versée dans la poule B de la Zone A, la sélection algérienne avait concédé trois défaites de rang devant Chypre (3-0), le Kosovo (2-1) et la Macédoine (3-0) avant de dominer le Congo (3-0). Ayant obtenu la 4<sup>e</sup>

place de sa poule, la sélection algérienne a gagné le droit de disputer un match de classement pour la 7<sup>e</sup> place devant l'Islande. L'équipe algérienne composée d'Amira Benaïssa, Yasmine Boudjadi et Inès Bekrar a été encadrée par Nabila Bouchabou, capitaine d'équipe. Le billet d'accession de la Zone A au Groupe 2, de la Zone Europe - Afrique, a été décroché par la Finlande (pays hôte) après son succès devant Chypre (2-0). Habituellement, les pays du Groupe 3 étaient répartis en quatre poules (A, B, C et D), dont les vainqueurs disputaient directement les play-offs pour déterminer les deux nations qui allaient accéder au Groupe 2.

Mais la répartition a changé depuis l'édition 2018, puisque la compétition s'est déroulée en deux Zones (A et B). Lors de cette édition 2019, les matchs de la Zone A ont été domiciliés à Helsinki (Finlande), alors que ceux de la Zone B se sont déroulés à Ulcinj (Monténégro). La Zone A a regroupé la Finlande, Chypre, l'Islande, le Kosovo, la Lituanie, Malte, la Macédoine, le Congo et l'Algérie, alors que la Zone B a été composée de la Norvège, de l'Egypte, de l'Arménie, du Maroc, de l'Irlande, du Monténégro, du Kenya et de l'Ouganda. A l'issue de la phase de poules et du match play-off de la Zone B, c'est l'Egypte qui a composé le ticket d'accession après sa victoire contre la Norvège. Lors de l'édition 2018, disputée du 16 au 21 avril à El Menzah (Tunisie), l'Algérie avait terminé 6<sup>e</sup> au classement général. La Fed Cup est une compétition 100% féminine, considérée comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les messieurs.

## Coupe d'Algérie de handball La JSE Skikda et le GS Pétroliers en finale

La JSE Skikda et le GS Pétroliers animeront la finale de la Coupe d'Algérie de handball. Les deux formations se sont qualifiées, ce samedi, en sortant, respectivement, l'ES Ain Touta et le CRB Baraki. C'est la grosse surprise de ces demi-finales. L'ES Ain Touta, tenant du trophée, n'aura pas l'occasion de défendre son bien. Les gars des Aurès ont été éliminés par la surprenante équipe de la JSE Skikda sur le score étriqué de 26 à 25. Avec cette élimination, l'ESAT aura tout perdu cette saison. Outre le fait de ne pas disputer la finale, les joueurs d'Ain Touta ont également raté le titre de champion d'Algérie après avoir perdu face au CR Bordj Bou-Arreridj, le 12 avril dernier, lors de l'ultime journée des play-offs.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière  
d'Hussein Dey

### AVIS

Dans le cadre de la clôture des opérations du programme d'habitat public locatif, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein Dey invite l'ensemble des partenaires (Entreprises, Bureaux d'études, Laboratoires, CTC, Géomètres, ... etc) ainsi que tout autre intervenant dans la réalisation des opérations sous indiquées, à présenter leurs situations de travaux, DGD, retenues de garantie, etc, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale, délai de rigueur.

Passé ce délai, aucun document ne sera pris en considération, et l'Office sera dans l'obligation de clôturer définitivement ces opérations.

Programme	Site	Nbre de logts	N° de la convention de financement
Programme 99 Tranche complémentaire (logts)	Eucalyptus	300	163/99/1999/01/16/33/2001/01/2005/01
Programme TA 2001 (logts)	Hammamet	22	163/80/01/2001/04/16/24/2002/6/2011/01
	Baraki	128	163/80/01/2001/13/16/14/2011
Programme Reconstruction TA 2003 (logts+VRD)	Ain Benian	1000	163/81/99/2003/06/16/44/2004
	Zéralda	1000	163/81/99/2003/05/16/46/2004
	Baraki	360	163/81/99/2003/09/16/14/2004
	Eucalyptus	400	163/81/99/2003/01/16/33/2004
	Bachdjarah	150	163/81/99/2003/8/16/19/2004
Programme Quinquennal 2005-2009 (logts+VRD)	Mohammedia	180	163/81/99/2003/03/16/29/2004
	Tessala el Merdja	1200	163/81/01/2005/02/16/35/2006
	Ain Benian	400	163/81/01/2005/06/16/44/2009

FAF

# Les représentants du football algérien se donnent en spectacle à l'étranger

Comme si les nombreux scandales et autres conflits qui caractérisent le milieu footballistique, ces dernières années ne suffisent plus à nous donner la honte, voilà qu'à présent on les exporte en dehors de nos frontières.

Ce qui est arrivé lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des associations arabes de football (UAF) le 17 avril dernier à Abu Dhabi est symptomatique du mal profond qui caractérise ce secteur chez nous. Un ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, en l'occurrence, qui refuse de serrer la main de Amar Bahloul, membre du bureau fédéral de la Fédération et homme de confiance de Kheireddine Zetchi. Cela pourrait passer si la scène s'était déroulée au pays. On en a l'habitude. Mais que l'on se donne en spectacle lors d'une réunion tenue à l'étranger est irresponsable. Les deux hommes auraient pu mettre de côté leur différend pour ne pas ternir l'image de marque de l'Algérie à l'étranger. Évidemment, la FAF s'est fendu d'un communiqué pour dénoncer le comportement condamnable de Mohamed Raouraoua en sa qualité pourtant de vice-président de

l'UAF. «Un incident a émaillé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des associations arabes de football (UAF) le 17 avril dernier à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis quand le vice-président de cette instance, l'Algérien Mohamed Raouraoua a refusé de serrer la main que lui a poliment tendue Amar Bahloul, représentant de la FAF à ces travaux. Un comportement inélégant et pitoyable qui déshonore le poste de responsabilité de vice-président qu'exerce cette personne au sein de l'UAF», a-t-on écrit sur le site officiel de la FAF tout en exigeant que le «vice-président présente des excuses et souhaite qu'à l'avenir ses représentants, et dans le cadre de leurs missions au sein de cette instance, aient droit à plus d'égard et de considération». Au vu du climat délétère qui prévaut actuellement, cela promet des travaux houleux lors de l'assemblée générale de la FAF prévue le 2 mai



prochain. Zetchi qui se sait très contesté essaye de séduire le plus grand nombre des membres de l'AG et les attirer dans son camp. Ses détracteurs en revanche, s'activent en coulisses pour lui retirer la confiance. Un bras de fer

qui s'est exporté donc en dehors de nos frontières, sachant que Raouraoua qui a été poussé vers la sortie par le système politique, veut prendre sa revanche sur son successeur. Il n'est pas à écarter qu'il s'allie avec les présidents qui

mènent la campagne contre Zetchi. L'on pense à Cherif Mellal, Mohamed Zerouati et Ali Baâmar. En tout cas, une chose est sûre, l'état promet d'être chaud du côté de Dely Brahim.

Ali Nezioui

## Mercato

### Le Paradou s'apprête à conclure trois nouveaux transferts vers l'Europe



Le Paradou AC, qui continue de défrayer la chronique cette saison en Ligue 1, s'apprête à «exporter» trois autres joueurs issus de son Académie de football dès l'été prochain, a-t-on appris de cette formation de la banlieue algéroise. Pour l'heure, aucun nom a été dévoilé, mais tout indique qu'il s'agit des internationaux Boudaoui, Naïdji et Zorgane, tous les trois considérés comme des révélations de l'exercice en cours. Il faut dire que le Paradou AC a réussi, jusque-là, à renflouer ses caisses en transférant des joueurs outre-mer, à titre définitif ou à titre de prêt. Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, qui est le propriétaire de ce club, a affirmé dernièrement que le club a réussi à engranger pas moins de 3 millions d'euros en transférant certains de ses pépites à l'étranger. Ramy Bensebaïni a été le premier académicien du PAC à franchir la méditerranée. Après avoir été prêté au club belge du K Lierse SK puis au Montpellier HSC, Bensebaïni a été transféré en juillet 2016 au Stade Rennais. C'est la première grosse opération réalisée par les frères Zetchi, suivie bien évidemment par la vente de l'étoile montante, Youcef Atal à un autre sociétaire de la Ligue 1 française, l'OGC Nice, jusqu'en 2021. Un autre produit de l'Académie du PAC, Farid El-Mellali en l'occurrence, a été

également transféré pour quatre ans, l'été passé, à un autre pensionnaire de la Ligue 1 française, le SCO Angers, pour un montant gardé au secret. La direction du PAC a conclu, cet hiver, un autre transfert, pas pour l'Europe, mais pour un pays voisin, la Tunisie. En effet, Tayeb Meziani a signé un contrat de trois ans et demi en faveur de l'ES Tunis, champion d'Afrique en titre. Meziani a été déjà prêté au Havre AC en France, puis au FC Stumbras en Lituanie, avant d'être cédé à l'EST. D'autres pépites et purs produits de l'Académie du PAC devront ainsi décrocher l'été prochain des contrats en Europe. Grosses révélations de la nouvelle saison 2018-2019, les Zakaria Naïdji, Adem Zorgane, Hichem Boudaoui et autre Haithem Loucif, ont de très fortes chances de passer outre mer durant le mercato estival. Des clubs français, allemands, belges et portugais sont déjà très intéressés par leurs services. Les frères Zetchi se frottent les mains. Ils sont en train de cueillir les fruits de leur académie, un précieux investissement qui leur a coûté moins d'un milliard de centimes. La valeur de Youcef Atal est estimée aujourd'hui par la direction de Nice à 70 millions d'euros ! A chaque fois que l'un de ses académiciens est transféré d'un club européen à un autre, le PAC aura sa quote-part, comme indemnité de formation notamment.

## Ligue 2 Mobilis

### Journée favorable aux équipes de tête

Les candidats à l'accession: ASO Chlef, WA Tlemcen, US Biskra et NC Magra ont été les plus gros bénéficiaires de la 28e journée de Ligue 2 Mobilis de football, disputée ce samedi après-midi, car ayant tous engrangé les trois points nécessaires pour rester dans la course, au moment où le RC Kouba a probablement laissé passer sa dernière chance d'éviter le purgatoire, en se faisant accrocher à domicile par le concurrent direct, ASM Oran (0-0). De tous les candidats à l'accession, ce sont probablement le WA Tlemcen et le NC Magra qui ont réussi la meilleure affaire, car ayant ramené leurs victoires respectivement de Bou Saâda et d'Annaba, sur le même score d'un but à zéro. Le WAT a réussi à l'emporter grâce à Belhemri (27') alors que le NCM s'en était remis à Boulaïncr (55'). L'ASO Chlef et l'US Biskra ont également «fait le job» ce samedi, en s'imposant difficilement à domicile, à commencer par les Zibans, qui ont dominé le RC Relizane (1-0), grâce à Benachour (66'), au moment où les Chélifiens ont compté une nouvelle fois sur l'inévitable Djahel pour inscrire leur unique but contre le MC El Eulma (57'). Ainsi, l'ASO et le WAT restent ex aequo à la première place, avec 51 points, suivis de l'USB (3e/49 pts), alors que l'ex-leader, le NC Magra, qui a été sérieusement ébranlé par la lourde sanction de la commission de discipline de la LFP, reste accroché au pied du podium, avec 47 points en attendant le verdict de la commission de recours de la FAF. Dans le bas du classement, c'est probablement l'USM El Harrach qui a réussi la meilleure affaire du jour, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez la JSM Béjaïa (0-1). Un succès assuré dès la

46' par Bahi et qui permet aux Jaune et Noir de rester dans la course au maintien, car bien qu'étant actuellement premier club reléguable, ils disposent du même nombre de points que le 12e, l'ES Mostaganem, qui compte 32 unités. A l'inverse, le RC Kouba n'a tiré aucun profit de cette 28e journée, puisque malgré l'avantage du terrain et le soutien du public, il s'est contenté d'un nul vierge contre l'ASM Oran, alors qu'il s'agissait d'un match à six points, qu'il fallait impérativement gagner pour maintenir l'espoir d'un éventuel sauvetage. Certes, mathématiquement parlant, le Raed n'est pas encore relégué en Division Amateur, mais après ce nouveau revers au stade Mohamed-Benhaddad, de surcroît face à un concurrent direct pour le maintien, c'est le cas de dire que c'en est probablement fini pour lui. Un peu plus haut dans le classement, le duel entre clubs de milieu tableau entre le MC Saïda et la JSM Skikda a tourné à l'avantage du MCS (1-0), grâce à une réalisation unique, signée Abdi à la 12e minute et qui lui procure une bonne bouffée d'oxygène dans cette dernière ligne droite du parcours (11e/33 pts). Enfin, et même si elle officiellement reléguée en palier inférieur depuis déjà plusieurs jours, l'USM Blida continue à jouer le jeu, en respect de l'éthique sportive, comme en témoigne son dernier succès à domicile contre l'ES Mostaganem. Une courte victoire (1-0), grâce à Nour El Imam (89') et qui permet à la formation de la Ville des Roses d'engranger son 14e point en 28 journées. La lutte devrait battre son plein au cours des deux matchs restants et les pronostics restent ouverts sur différentes probabilités aussi bien pour l'accession en L1 ou pour le maintien.

# Quand le vent du Hirak souffle sur le sport algérien

Révélation, accusations, boycott. Le sport algérien en général et le football en particulier n'ont pas échappé aux répercussions du mouvement populaire de contestation contre le système, entamé le 22 février dernier à travers le territoire national.

Même s'il est loin de l'enjeu politique, marqué par des événements majeurs que traverse l'Algérie, le Hirak sportif s'est installé bel et bien pour lever le voile sur des pratiques malsaines ou pour dénoncer des affaires de corruption. Après une forte perturbation le week-end du 22 et 23 février dernier avec le report de plusieurs rencontres pour des raisons d'ordre public, toutes compétitions confondues, la Ligue de football professionnel (LFP) a aussitôt pris la décision de ne programmer aucun match le vendredi, devenu une journée «à risque», où des manifestations sont organisées dans l'ensemble des 48 wilayas. De son côté, la Fédération algérienne de football (FAF) a exigé qu'elle soit impliquée dans la «prise de décision» concernant les demandes de report des matchs des différents paliers. Conséquence : même si les rencontres des deux Ligues professionnelles se déroulent, depuis le début du mouvement, toutes les journées de la semaine excepté le vendredi, dans de bonnes conditions, il reste à relever que la fin de la compétition a été décalée jusqu'au 26 mai pour la Ligue 1.

## Le «big» derby algérois et les Verts boycottés

Fait inédit. Le «big» derby algérois disputé le 14 mars au stade du 5-Juillet entre l'USMA et le MCA (2-3) s'est joué contre toute attente devant une affluence faible, alors qu'il drainait à chaque fois la grande foule. Et pour cause : des appels ont été lancés par les supporters des deux formations algéroises sur les réseaux sociaux pour boycotter cette rencontre, qui intervenait dans un contexte politique particulier, en guise de soutien au «Hirak». «Comment peut-on aller au stade quand notre mère (l'Algérie) est malade?», avait écrit un Usmiste sur Facebook. L'équipe nationale n'est pas en reste puisqu'elle a pu vérifier à ses dépens l'ampleur de la «fronde» à l'occasion des deux matchs disputés à Blida, respectivement les 22 et 26 mars, face à la Gambie (1-1) en clôture des qualifications de la CAN-2019 et en amical devant la Tunisie (1-0). Des appels massifs ont été lancés sur les réseaux sociaux pour

boycotter ces deux matchs et plusieurs pages sur Facebook ont lancé le hashtag #Khalouh Faragh (laissez-le vide), en référence au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, n'a pas hésité à apporter son soutien au Hirak : «Mon avis est semblable à celui de tout le monde. Il y a des revendications qui ont été faites. Une masse populaire s'est exprimée. Je suis très heureux de voir cette mobilisation organisée, disciplinée et surtout unie. Le peuple doit être entendu». Plusieurs personnalités sportives, dont l'actuel ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Raouf Salim Bernaoui (avant sa nomination), des présidents de fédération et des techniciens de diverses disciplines ont participé aux manifestations afin de faire entendre leur voix. Voulant se joindre au Hirak, les handballeurs ont menacé de boycotter la compétition si leur fédération continuait à programmer des matchs de championnat le vendredi, journée de marches, disant se sentir «appartenir à une autre planète».

## Zerouati et Mellal se rebellent contre la FAF

Ce climat a permis à certains dirigeants de club de sortir de leur réserve pour se rebeller contre la FAF et son président Kheireddine Zetchi, dont ils contestent la légitimité. Le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, était le premier à franchir le pas en racontant la méthode «malsaine» utilisée dans l'élection de Zetchi à la tête de l'instance fédérale le 20 mars 2017, tout en dénonçant l'«ingérence» de l'ex-MJS dans le processus électoral. «J'étais membre de la commission de candidatures et je peux vous confirmer que nous avons subi une pression énorme pour permettre à Zetchi d'être élu. L'ancien ministre El Hadi Ould Ali a usé de son poids dans ces élections. Le président de la commission Ali Baâmar avait démissionné en signe de refus de ces pressions», selon des déclarations de Zerouati qui ont provoqué un tollé. Quelques jours plus tard, c'est le patron de la JS Kabylie Chérif Mellal, qui n'était pas encore à la tête des Canaris en 2017, lui emboîte le pas : «Je confirme les propos de Zerouati sur Zetchi, ce dernier est illégitime,



il doit absolument démissionner. On ne va pas se taire. Les élections qui lui ont permis d'être président étaient truquées, les documents officiels peuvent l'attester». «Nous sommes prêts à aller le plus loin possible pour dénoncer encore la gestion malsaine de Zetchi parce qu'il est complice de beaucoup de situations. Le football algérien est gangrené par les irrégularités», a-t-il encore lâché, lui qui est interdit d'accès aux terrains et vestiaires pour une période de trois mois à compter du 25 mars pour «atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiel de match». Autre épisode de cette «saga», les graves révélations faites par le président de l'USM Annaba, Abdelbasset Zaïm, qui a dit avoir déboursé la somme de 7 milliards de centimes la saison dernière dans l'achat de matchs pour accéder en Ligue 2. «Je reconnais avoir déboursé 7 milliards de centimes pour acheter des matchs qui ont permis à l'USM Annaba d'accéder en Ligue 2. A tous ceux qui ne cessent d'insulter ma mère, je leur dis que je ne suis pas un voleur.

Si je n'avais pas mis le paquet, leur équipe serait aujourd'hui en division amateur. Le football algérien est gangrené par la corruption», a avoué Zaïm à El-Heddaf TV, créant le buzz. Le président de la Fédération internationale anti-corruption sportive (FIACS), Mourad Mazar, a «saisi» l'occasion pour s'inviter au débat, estimant que «la situation du sport national en général, et du football en particulier, ne fait que pourrir». «Je vous confirme le dépôt de plainte contre la FAF auprès du procureur de Larbaâ, car l'AG de la FAF a eu lieu à Sidi Moussa. Une deuxième plainte a été introduite devant le tribunal de Sidi M'hamed. Elle concerne l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et deux hauts fonctionnaires du MJS», a-t-il révélé. Le mouvement populaire a ainsi permis aux principaux acteurs du football algérien de se «révolter» contre une gestion de plus en plus contestée et la prochaine assemblée générale ordinaire de la FAF, prévue le 2 mai, risque de se dérouler dans un climat tendu.

Bessa N.

## Celta Vigo Un très bon Boudebouz face à Girona

Titulaire une nouvelle fois hier lors de la réception de Girona, le meneur de jeu Ryad Boudebouz a fait un très bon match et a laissé une très bonne impression durant ce match qui s'est terminé sur le score de 2-1 pour le Celta. Le joueur qui a fait son apparition en tant qu'ailier, mais avec plus de liberté dans le jeu, a été le premier à tester le portier adverse d'un magnifique tir à la 11e minute, mais le gardien international marocain Bounou a sorti un joli arrêt. Quelques minutes après, Boudebouz a adressé un magnifique centre pour l'attaquant Uruguayen Maxi mais la tête de ce dernier est passée à côté de quelques centimètres. En deuxième mi-temps, Boudebouz a laissé entrevoir sa belle technique de balle et sa qualité de passe, le joueur prêté par le Bétis a été proche d'inscrire un joli but à la 73e minute après avoir dribblé deux joueurs dans la surface mais son tir est passé au-dessus de la barre transversale. Le joueur formé à Sochaux a finalement cédé sa place à la 88e minute de jeu. Score final 2-1 pour Celta Vigo qui sort de la zone de relégation grâce à des buts d'Aspas et de l'international Marocain Sofiane Boufal.

## CAN 2020 de Futsal Algérie-Libye en éliminatoire

Pour sa première participation, l'Algérie affrontera la Libye en octobre, au tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de Futsal, Maroc 2020. Il n'y a qu'un seul tour de qualification, il se déroulera en aller-retour les 21 et 30 octobre 2019, alors que le tournoi finale se déroulera au Maroc entre le 28 janvier et le 9 février 2020, selon de calendrier de la FIFA. En plus du Maroc pays hôte, l'Egypte (triple vainqueur de

l'épreuve) et le Mozambique sont exemptés de tour préliminaire et sont qualifiés d'office au tournoi final. L'adversaire de l'Algérie, la Libye a déjà remporté l'épreuve en 2008 elle qui participe régulièrement au tournoi continental depuis son lancement en 2000. L'Algérie connaît un grand retard dans le développement du futsal avec la création de la ligue dédiée à ce sport, une coupe d'Algérie et un championnat seulement depuis 2017.

## Hoffenheim

## Double et passe face à Schalke 04 pour Belfodil

Titulaire aujourd'hui face à Schalke 04, Ishak Belfodil a encore marqué en Bundesliga pour inscrire ses 14e et 15e buts de la saison lors d'une victoire 2-5 qui rapproche Hoffenheim d'une place européenne. L'attaquant international algérien a ouvert le score après avoir dribblé son vis-à-vis, avant de mystifier le

portier adverse d'un superbe tir qui n'a laissé aucune chance au portier Nübel (25'). En seconde période à la 65e il adresse un magnifique centre pour le 3-1 et le doublé de Kramaric. Puis à la 80e minute, il reprend un très bon centre de Bičakčić pour s'offrir le doublé et son 15e but de la saison. Score final 2-5 pour Hoffenheim .le

TSG est désormais 6e en devançant le Bayer Leverkusen de deux points. Une place synonyme de barrage pour l'Europa League mais Hoffenheim n'est qu'à deux points de l'Eintracht dernier qualifié pour l'instant à la Champions League, même si les joueurs de Francfort comptent un match en moins.

## SSC Naples

## Vers le prêt d'Adam Ounas

Les dirigeants du Napoli seraient en train de préparer un départ de l'attaquant algérien, Adam Ounas, cet été en prêt selon les informations du média italien Tuttosport. L'ailier de 22 ans n'aura pas réussi à s'imposer au sein de l'effectif de Carlo Ancelotti. Une solution donc pour la

direction italienne avec qui le joueur est lié jusqu'en juin 2022. L'ancien des Girondins de Bordeaux n'a été titularisé qu'à six reprises depuis le début de saison en championnat. Adam Ounas est pisté par de nombreux clubs italiens, ainsi qu'en Espagne et en France.



INFORMER ET PENSER LIBREMENT



Alger	Oran	Constantine	Ouargla	Béchar
11°/18°	12°/19°	9°/27°	21°/37°	12°/24°

**Horaires des prières**  
Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
04:35	12:47	16:30	19:29	20:52

## Haddad, Ouyahia, Loukal... en attendant les autres La machine judiciaire mise en marche

*Cela sent le roussi au sein de la sphère du pouvoir. Cinq jours après l'appel lancé mardi 16 avril par Gaïd Salah à la justice à accélérer les enquêtes sur la corruption et la dilapidation de deniers publics, le parquet de Sidi M'hamed passe à l'action. Ce samedi, il a convoqué l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia et le ministre des Finances Mohamed Loukal dans le cadre d'une enquête sur la dilapidation de deniers publics et octroi d'avantages illégaux.*



L'annonce a été faite de manière très officielle au cours du JT de 20 heures de l'ENTV. C'est la première fois en Algérie que la justice convoque un ministre des Finances en exercice et un ex-Premier ministre, à peine un mois et demi après son limogeage du gouvernement, dans le cadre d'une enquête sur la corruption. Le parquet n'a fourni aucun détail sur la nature des faits reprochés à Ahmed Ouyahia et à l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, et actuel premier argentier du pays. Selon nos informations, Ahmed Ouyahia a fait l'objet d'enquêtes de la part des services de renseignements, il y a quelques mois, alors qu'il occupait encore le poste de Premier ministre de Bouteflika. Ces enquêtes n'avaient pas abouti, en raison de la proximité de Ouyahia, avec le clan Bouteflika. Après la chute brutale de ce dernier, chassé par le mouvement populaire, l'ex-Premier ministre s'est retrouvé sans protection. Pour Mohamed Loukal, des soupçons pèsent sur sa gestion de l'argent de la planche à billets, et probablement des transferts de devises effectués par des hommes d'affaires proches de la famille Bouteflika, comme les Kouninef. Ces derniers sont concernés par une vaste enquête concernant

les avantages et les contrats qu'ils ont obtenus durant le règne de Bouteflika. Initialement confiée au pôle financier de Bab J'did (Alger) de la Gendarmerie, l'enquête sur les Kouninef, a finalement été délocalisée au CPMI de l'armée. Selon nos sources, le chef de la brigade de recherche du pôle de Bab J'did a été relevé de ses fonctions et pourrait être radié du corps de la gendarmerie, en raison des «insuffisances» dans la conduite de l'enquête sur les Kouninef. Outre Ouyahia et Loukal, la justice a rouvert le dossier de dilapidation de deniers publics du ministère de la Solidarité nationale. Le parquet a demandé la levée de l'immunité parlementaire aux sénateurs du tiers présidentiel, Saïd Barkat et Djamel Ould Abbes. La commission juridique du Sénat devait se réunir ce dimanche 21 avril pour statuer sur deux demandes émanant de la justice : la levée de l'immunité parlementaire de Djamel Ould Abbes et Saïd Barkat, deux anciens ministres qui siègent en tant que sénateurs du tiers présidentiel. Enfin Amar Ghoul, ancien ministre des Travaux publics, serait quant à lui poursuivi dans le cadre d'une enquête en relation avec l'autoroute Est-Ouest.

M. H.

### Changement à la tête de la DSI Le général Bouazza a succédé au général Abdelkader

Le général Bouazza a succédé au général Abdelkader à la tête de la Direction des services intérieurs (DSI) de l'ex-DRS, a-t-on appris de sources concordantes. Le départ du général Abdelkader était prévisible depuis la démission du patron des services de renseignements le général Athmane Tartag, dit Bachir, mardi 2 avril, le jour de la démission du Président Bouteflika. Le général Lakhdar devait être remplacé, dans un premier temps par le colonel Louanas, mais c'est le général Bouazza qui a été finalement choisi pour diriger le contre-espionnage algérien.

### 17<sup>e</sup> édition du Prix international d'Alger de récitation du Coran La Nouvelle-Zélande au rendez-vous

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi, a affirmé que la Nouvelle-Zélande sera présente à la 17<sup>e</sup> édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran. Pour rappel, ce pays pacifique et cosmopolite a été ébranlé par un odieux attentat commis par un fanatique australien d'extrême droite, contre deux mosquées à Churchtown et qui a fait 49 morts et 20 blessés le 15 mars passé. Le ministre qui s'exprimait, à Alger, lors d'une rencontre avec des associations représentant la communauté algérienne établie à l'étranger avait abordé le programme prévu à l'occasion du Ramadhan, destiné à l'accompagnement des prières des Tarawih durant le Ramadhan, dans les différents pays d'Europe accueillant les communautés algérienne et musulmane. Belmeïdi a ajouté que «Plusieurs projets seront étudiés à l'avenir, tels que l'envoi d'imams délégués afin de couvrir toutes les mosquées des Algériens à l'étranger», précisant que cette opération «se veut un message pour les musulmans et les non-musulmans en Europe pour démontrer que l'islam est une religion de cohabitation, de miséricorde, de paix et d'amour».

### Front des forces socialistes Session extraordinaire du Conseil national le 4 mai prochain



Le Front des forces socialistes (FFS), secoué par une crise interne, tiendra une session extraordinaire de son Conseil national le 4 mai prochain, a annoncé, hier, le Premier secrétaire du parti, Hakim

Belahcel, dans un communiqué. Cette annonce intervient au lendemain de l'appel lancé par Belahcel à l'ensemble des militants du parti en vue de rejoindre leurs structures locales pour participer à la préparation du 6<sup>e</sup> congrès ordinaire du parti dans les «meilleures conditions», tout en réitérant son engagement à œuvrer pour «le rassemblement de la famille du FFS en tenant compte des orientations de l'instance présidentielle». Vendredi dernier, Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle du parti, avait appelé à «l'apaisement» pour assurer un fonctionnement «normal» du parti, en vue de lui redonner sa place de première force politique d'opposition après des incidents survenus jeudi au siège de cette formation.

Le FFS est dirigé par une direction collégiale (instance présidentielle) composée de cinq membres.

### Présidentielle du 4 juillet 24 lettres d'intention à la candidature déposées au ministère de l'Intérieur

Le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, s'élève à 24 lettres d'intention déposées au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le ministère de l'Intérieur a indiqué dans un communiqué rendu public samedi que «suite à la convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet

2019, le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection de la Présidence de la République, arrêté le 18 avril 2019, s'élève à 24 lettres d'intention déposées». La même source précisait, en outre, que les concernés «ont pu bénéficier de quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur», ajoutant que l'opération «se déroule dans de bonnes conditions».

### Décès du jeune Ramzy Bouchachi demande l'ouverture d'une enquête

L'avocat et militant des droits de l'Homme, Mostefa Bouchachi demande l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de la mort du jeune Ramzy, deuxième victime du mouvement populaire pour le changement du système. «Nous demandons aux autorités judiciaires d'ouvrir une enquête sur les circonstances de cette agression», a écrit l'avocat, une des figures les plus estimées du mouvement, sur sa page Facebook, assurant la famille du défunt de son «soutien». Blessé lors de la manifestation de vendredi 12 avril dernier à Alger, Ramzy Yettou est décédé, hier, à l'hôpital Mustapha-Bacha, succombant à ses blessures. Le Collectif des Jeunes Engagés a, de son côté exigé «l'ouverture immédiate d'une enquête judiciaire sur la mort de Ramzy Yettou et les violences commises par les services de police le 12 avril 2019 à la place Audin». «L'exigence de justice est une nécessité de premier plan pour la famille de la victime et l'ensemble du peuple algérien», a-t-il estimé dans un communiqué.

### Energie Le ministre chassé par les travailleurs de Sonelgaz

Après avoir été chassé par les habitants de Tébessa, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a cette fois-ci été empêché d'accéder, puis de quitter le siège du groupe Sonelgaz, dont il était le DG avant sa nomination par Abdelaziz Bouteflika dans le gouvernement de Noureddine Bedoui. Les travailleurs du groupe, qui ignoraient la venue du ministre de l'Energie, ont d'abord essayé de l'empêcher d'inaugurer une annexe administrative au siège, situé à Gué de Constantine. Il aura fallu l'intervention d'un dispositif impressionnant de forces anti-émeutes de la Gendarmerie nationale pour permettre à Arkab de gagner le siège du groupe. Les travailleurs ont par la suite encerclé l'annexe administrative en question, exigeant du ministre de démissionner à la tête du secteur énergétique.